

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 3, No 11

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 11 AOUT, 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

Grandes régates samedi et dimanche

Les régates internationales de Valleyfield auront lieu dans la baie St-François en face du Parc Sauvé et des milliers de personnes sont attendues pour cet événement nautique — Lachine, Longueuil, Excel, Grand Tronc, St-Lambert et Otterburn figureront samedi au programme de la Canadian Canoe Association — Les yachts les plus rapides au programme de dimanche

GRANDE SOIREE A L'ARENA DIMANCHE SOIR

Les grandes régates internationales de Valleyfield auront lieu samedi et dimanche, les 13 et 14 août, dans la baie St-François dont les eaux s'avancent entre le Parc Sauvé et Bellerive pour former un endroit idéal aux attractions nau-

par le docteur Armand Clairmontiques.

Des milliers de personnes sont attendues à Valleyfield à l'occasion de ces régates tenues sous les auspices du Club Nautique présidé

(suite à la page 2)

Ouverture de l'exposition de Valleyfield lundi

Des milliers de personnes sont attendues de tous les coins des comtés environnants pour la grande exposition annuelle de Valleyfield et du district, l'une des plus considérables de la province — De nombreux exhibits agricoles, domestiques et commerciaux — Un "show" amusant

L'Exposition de Valleyfield et du district de Beauharnois s'annonce encore une fois cette année comme devant être un magnifique succès. En effet dans toutes les sortes de produits et les différentes espèces d'animaux, les entrées de cette année sont plus considérables que jamais.

Le programme des courses fournira une fois de plus aux amateurs de ce sport les plus beaux et les meilleurs trotteurs qui sont venus jusqu'ici. Il faut dire que la Compagnie de l'Exposition a fait tout en son pouvoir cette année pour satisfaire le public.

C'est pourquoi vous verrez cette année sur le terrain de l'exposition un des meilleurs "midways" des Etats-Unis, "Art Lewis Show," qui vient avec une grande variété d'amusements et de tentes.

Mais la plus belle attraction sera sans aucun doute les magnifiques numéros d'un programme varié que présentera le Cirque Hamid de New-York. Le Cirque Hamid qui donnera ses représentations dans l'aréna le soir et le jour en face de l'estrade mérite à juste titre les éloges qu'on en fait. En effet, il a acquis depuis des années une réputation internationale grâce à ses belles attractions qu'il donne.

(suite à la page 2)



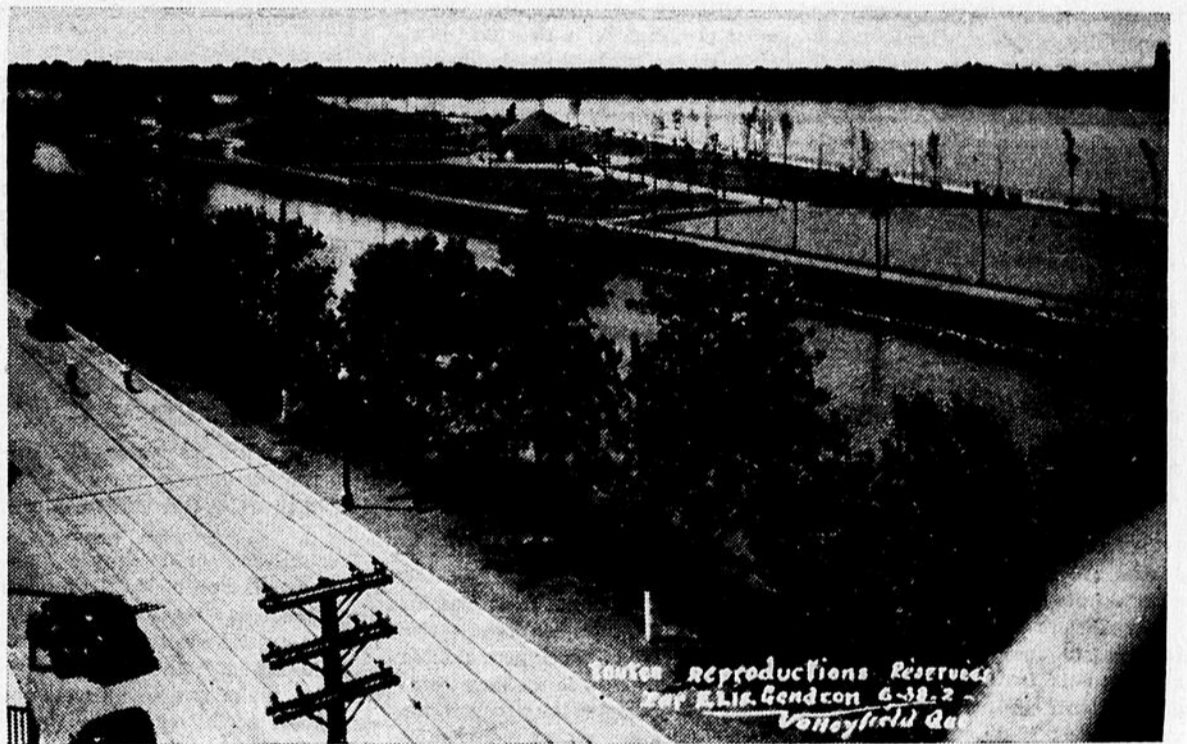
Le Lieutenant-Colonel W.-G.-E. AIRD, gérant général de la Montréal Cottons, Commodore des Régates Internationales de Valleyfield qui auront lieu samedi et dimanche.



Le docteur ARMAND CLAIRMONT, Président du Club Nautique de Valleyfield, présentera samedi et dimanche un véritable Gala Nautique qui surprendra les spectateurs.



M. JACQUES MALOUIN, secrétaire de la Compagnie de l'Exposition de Valleyfield, anticipe un succès sans précédent pour la vingt-neuvième exposition annuelle.



Les Régates Internationales de Valleyfield auront lieu samedi et dimanche dans la Baie St-François, endroit idéal pour toutes les courses de canot et de yachts rapides. Les spectateurs pourront suivre facilement du Parc Sauvé toutes les attractions qui seront présentées par le Club Nautique de Valleyfield.

Participez à notre concours

Envoyez dès aujourd'hui votre entrée

Notre concours sera un succès! Tous s'intéressent à ce mouvement d'achat chez nous. Les marchands de notre concours manifestent de l'enthousiasme qui prouve que notre campagne stimulera le commerce local pour donner à tous l'opportunité de gagner les prix de concours.

Il suffit de lire la liste des prix offerts pour se convaincre du sérieux de ce concours. Lisez également les règlements du concours et envoyez immédiatement votre entrée au concours. Si vous n'avez pas l'intention

(suite à la page 2)

A L'EXPOSITION DE VALLEYFIELD DU 15 AU 20 AOUT



La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Caster Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 11 août, 1938

Ouverture de l'exposition...

(Suite de la 1ère page)

La vingt-neuvième exposition de Valleyfield, s'ouvrira lundi soir, le 15 août, pour se terminer le 20. Déjà les préparatifs sont complétés afin d'assurer le succès de cet événement agricole.

LES JUGES

Les juges qui auront à choisir les vainqueurs viennent d'être nommés par le Ministère d'Agriculture fédéral. Ce sont les suivants:—M. Stéphane Boily, Sherbrooke, pour la section des Jeunes Eleveurs; M. David Greig, de Brysonville, pour les chevaux pesants; M. Gaston Marsan, Montréal, pour les chevaux légers; M. Clarence Goodhue, de la Ferme Raymond, Vaudreuil, pour les bovins Holstein; M. John Houston, du Collège Macdonald, pour les bovins Ayrshire; M. Alex. Ness, du Collège Macdonald, pour les bovins Jersey; M. Armand Denis, St-Cuthbert, Co. Berthier, pour les porcs et moutons; M. Lucien Crevier, du Collège d'Agriculture de Ste-Martine, pour les volailles; M. Gérard Ampleman, du Collège d'Agriculture de Ste-Martine, pour les Produits de la Ferme; M. Hector Casavant, de Coteau Station, pour le beurre et fromage. Le Ministère Provincial d'Agriculture enverra lui-même un expert pour juger les travaux domestiques et les ouvrages de broderie et dentelle.

Notre exposition reçoit des octrois, au montant de \$8,000.00, dont une moitié fournie par chaque gouvernement.

LES OFFICIERS

Les officiers qui composent l'exécutif de l'exposition sont: MM. S.-W. Laroche, président; L.-P. Godbout, vice-président; Delpha Sauvé, M.P.P., J.-D. Arthur Sauvé, Donat Lebeuf, directeurs, et Jacques Malouin, N.P., Secrétaire-Trésorier.

Le programme de l'exposition comprend la partie agricole et spécialement les parades d'animaux, mercredi et jeudi après-midi, et en outre les amusements qui consistent en courses de chevaux, attractions diverses et particulièrement un cirque qui donnera des représentations, chaque soir, dans l'Aréna, ainsi que mardi après-midi, le 16 août.

Les autorités municipales viennent de proclamer une fête civique, à Valleyfield, soit mercredi, le 17 août, alors que les invités officiels comprenant les ministres fédéraux, provinciaux et les députés, et autres personnages représentant les ministères d'agriculture, seront les hôtes des officiers de l'Exposition.

L'on s'attend à ce que des milliers de visiteurs des diverses parties de notre province, de la Province d'Ontario et des Etats-Unis viendront à Valleyfield, la semaine prochaine, à l'occasion de notre exposition.

Grandes régates

(Suite de la 1ère page)

qui a travaillé avec acharnement à la renaissance de ce sport disparu depuis trente-deux années.

Il y a trente-deux ans, les régates de Valleyfield attirèrent des milliers de personnes et l'on considérait Valleyfield comme le centre des régates de la province. Le Club Nautique opère sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes avec la coopération du Syndicat d'Initiatives Touristiques.

Les officiers du Club Nautique anticipent un succès sans précédent; aussi ont-ils travaillé sans relâche pour obtenir les meilleurs résultats possibles afin de contribuer à la bonne publicité de la ville.

Le Club Nautique présentera samedi toute une série d'attractions préparées par la Canadian Canoe Association qui conduira à Valleyfield des équipages de canoteurs et de rameurs émérites tandis que nous verrons, dimanche, les yachts les plus rapides se disputer les riches trophées offerts par le Club Nautique.

Les régates de samedi sauront plaire aux amateurs de la course en canot. Les clubs venant à Valleyfield sont les meilleurs du Canada car tout dernièrement le club Lachine gagnait le championnat par sa victoire sur le Kingston, le meilleur club de la province d'Ontario. A l'occasion de cette victoire, les membres du club Lachine furent reçus par le conseil de la ville de Lachine dans une grande manifestation publique. Les autres clubs tenteront de battre le Lachine mais celui-ci n'entend pas subir une défaite car il participera aux courses de canots avec trois équipes de canots. Longueuil, Excel, Grand-Tronc, St. Lambert, Otterburn auront de

puissants équipiers et tenteront d'emporter le magnifique coupe donnée par le Club Nautique de Valleyfield. Plusieurs centaines de partisans accompagneront les différents clubs. Des tentes seront dressées sur le parc Sauvé pour permettre aux avironneurs de se vêtir par la course. Ces tentes sont gratuitement fournies par l'association des Boys Scouts sous la direction de M. Chas. Fitton. Un groupe des Zouaves et de la Garde Champlain aideront le Club Nautique dans l'organisation des régates. Le comité d'organisation entend ne rien négliger pour donner à tous les visiteurs le meilleur confort possible dans cette circonstance. Divers estrades seront construites pour permettre aux spectateurs de s'asseoir et de suivre confortablement les régates.

La journée du dimanche est réservée aux courses de yachts. Le président, Dr Armand Clairmont, nous montrait tout dernièrement les entrées de yachts venant de New York, de Rutland, Vt., Saranac Lake, Saratoga Springs, N.Y., de New York de Arnprior, Ont., de Vaudreuil, de Montréal. Il y a toute une phalange de yachts, les uns conduits par des professionnels qui, tout dernièrement remportaient de brillantes victoires aux dernières régates de Boston, Mass. Les yachts les plus rapides, tels que le Canadian Capers, le Cou-Cou, le Météore, le Toots II, le Kamary, le Rowdy Baby, le Happy Days, et nombre d'autres seront présents et participeront aux différentes épreuves. Le parcours est idéal et la Baie St-François est des plus sûrs. Des boués toutes peintes en neuf indiqueront aux coureurs le tracé de la course. Les motogodilles fourniront les plus belles courses jamais vues dans des régates car plusieurs ont déjà des records très en-

Participez à notre concours

(Suite de la 1ère page)

de participer, gardez les coupons pour aider vos amis qui travaillent à gagner les prix.

Le but de concours est de stimuler le commerce à Valleyfield et dans le district de Beauharnois. Tout magasin de ce concours a certainement quelques articles spéciaux à vous offrir chaque semaine. Lisez La Gazette de Valleyfield pour suivre tous les détails de ce concours qui vous fera épargner de l'argent.

Envoyez votre entrée

Si vous êtes réellement intéressé à travailler pendant vos temps libres pour gagner l'un des nombreux prix envoyez immédiatement votre entrée au concours de La Gazette de Valleyfield. Inscrivez votre nom et adresse et faites-nous le parvenir. Tout concurrent à la chance de gagner un prix durant ce concours.

Prix spéciaux

Deux prix, l'un de \$2.00 et l'autre de \$1.00 seront donnés à toutes les semaines à ceux qui auront le plus grand nombre de votes.

Les participants

Le premier rapport des votes des concurrents sera publié dans notre édition de la semaine prochaine.

Les coupons

Vous pouvez vous procurer des coupons de tous les marchands qui participent à ce concours pour tout achat ou paiement de compte dû, tel qu'expliqué dans les pages 8 et 9. Demandez les coupons quand vous achetez chez l'un de ces marchands qui participent à ce concours.

Les concurrents

Les prix à gagner sont des plus intéressants d'autant plus qu'il ne vous en coûte rien pour participer au concours. Vous recevez un coupon pour

DIMANCHE SOIR

Dimanche soir, dans la magnifique aréna de Valleyfield aura lieu la distribution des prix aux gagnants. Pour cette circonstance, le Club Nautique de Valleyfield a organisé un vaudeville de première classe et venant directement de New York. Vous pourrez en même temps gagner le magnifique radio de \$60.00 qui sera tiré ce soir là. Plusieurs personnages éminents seront présents. L'entrée à un prix populaire, 25 cts.

AUX REGATES DE VALLEYFIELD

Les gagnants des courses de Kingston, samedi dernier, seront à Valleyfield pour les Grandes Régates.

L'équipe de Lachine dans les courses de canots s'est classé la première aux courses de Kingston samedi dernier, ce qui lui avait d'être "Champion du Canada". La deuxième position fut tenue par Cartierville qui sera aussi à Valleyfield en fin de semaine. L'équipe "Grand Tronc" se classa quatrième.

Dans les courses de canots: Cartierville, Grand Tronc, Lachine, Otterburn et St-Lambert et le nombre des canots est fixé à 90 canots. Les courses seront réparties en 1/2 mille et 1 mille.

Un bon nombre prendront part dans différentes épreuves amenant avec eux plusieurs embarcations. Des coureurs comme Frank M. Baker de Saranac Lake, Baker, de Arnprior, Ont., Smith Cook, de Rutland, Vt., Pritchard de Westmount, Jack Pierce de Saranac Lake, Andrew, de New York, le jeune Distin de Saranac, etc., etc., feront passer les spectateurs par toutes sortes d'émotions durant ces courses. Inutile de dire que l'assistance sera la plus grande jamais vue à Valleyfield mais il y a de la place pour tous et les spectateurs bien que nombreux peuvent être assurés de pouvoir suivre les courses. Le service d'ordre, d'information, etc., sera parfait et le Club Nautique de Valleyfield n'a rien négligé.

tout achat de 25c chez les marchands dont l'annonce apparaît en page 8 et 9. Si vous ne participez pas au concours, gardez ces coupons pour vos amis qui travaillent à gagner les premiers prix. La Gazette de Valleyfield vous donnera également des coupons de vote pour tout abonnement nouveau ou renouvellement d'abonnements ou arrrages payés.

Les participants

Mme Jacques Malouin, Valleyfield. Miles Jacqueline Cartier, Ormstown; Claire Bougie, St-Louis-de-Gonzague; Louise Daoust, St-Stanislas de Kostka; Laurette Deschamps, Ste-Barbe; Valma Quenneville, St-Agnès-de-Dundee; Violette-Em. Laberge, St-Jean-Ohryssotôme; O. Hallé, Valleyfield. MM. Zéphir Paré, Valleyfield; Albert Bessette, Valleyfield.

St-Louis de Gonzague

M. et Mme Armand Brière recevaient en l'honneur du premier anniversaire de naissance de leur fillelette Claudette, un groupe de parents et d'amis. Etaient présents: son grand-père, M. Pierre Primeau, ses tantes, Mme A. Perron, Eva et Rosa Primeau; ses cousins et cousines: Philippe, Pierre-Paul, Lucien, Hélène, Denise, Lise Perron ses amies Gilberte et Ghislaine Brunet, Gilberte et Annette Lefort.

Les Poisons des Reins

vous forcent à laisser votre ouvrage, à vous lever la nuit.

Etes-vous inquiet et ennuyé parce que vous devez uriner souvent? En ce cas, vous devriez savoir que la véritable cause peut être attribuable à des poisons qui irritent les reins ou la vessie et qui peuvent aussi occasionner d'autres sérieux maux tels que: nervosité, prostate, mal de dos et de jambes, fréquents maux de tête, étourdissements le matin, manque d'appétit et d'énergie qui vous font sentir plus vieux de dix ans. Les TABLETTES KIMO agissent en moins de trois heures, enraient la douleur, stimulent et renforcent les reins et la vessie. Employez KIMO et vous vous sentirez plus jeune, plus fort et beaucoup mieux dès la première journée du traitement.

KIMO donne entière satisfaction après le traitement d'un mois, sinon votre argent vous est remis.

Procurez-vous dès maintenant

chez votre pharmacien.

KIMO

La yeuses



COÛTE SI PEU
EPARGNE TANT

Toute ménagère serait fière de posséder une laveuse électrique de ce genre.

Une magnifique cuve à cannelures, avec angles arrondis.

Un super agitateur à 9 palettes; un mécanisme robuste et de longue durée; un moteur puissant ne nécessitant jamais d'huile et une superbe essoreuse moderne, s'ouvrant instantanément.

AUSSI DOUCE
QUE VOS MAINS

Prix populaires à partir de

\$59.65

en montant

— EN VENTE CHEZ —

M. Hallé

Téléphone 403-W.

FERRONNERIES - RADIOS - RESTAURANT

Spécialité: Réparations de Radios

128, rue St-Laurent,

Valleyfield, P.Q.

REDACTION
ADMINISTRATION
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 3, No 11

Jeudi, le 11 août, 1938

Multiples accidents en fin de semaine

Un automobiliste frappe une borne-fontaine, un deuxième capote, deux autres se télescopent et les deux derniers entrent en collision pour prendre le fossé — Les blessés sont conduits à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield

DOMMAGES MATERIELS CONSIDERABLES

Toute une série d'accidents a marqué la dernière fin de semaine qui a enregistré six accidents, les uns plus grave que les autres, sans avoir cependant à déplorer des pertes de vie qui auraient pu en résulter.

Les citoyens de Valleyfield semblent cette année, vouloir établir un record pour le nombre d'accidents tandis que les étrangers, plus nombreux que jamais dans notre région, subissent la même malchance en se plaignant de l'état de nos routes trop étroite et tortueuse pour la circulation dense entre Valleyfield et Montréal.

Jeudi soir dernier, M. Ange-Albert Cardinal frappait une borne-fontaine sur le boulevard du Havre et son automobile capotait deux fois sur elle-même. Un autre accident se produisit, samedi soir, dans le village alors que deux automobiles con-

IL FRAPPE UNE BORNE-FONTAINE

Un accident d'automobile est survenu, jeudi soir, le 4 août, vers les onze heures et trente lorsque M. Ange-Albert Cardinal, domicilié à 18 rue Emond, Bellerive, frappa une borne-fontaine sur le Boulevard du Havre, en face de la résidence de M. Marcel Benoit, 75, Boulevard du Havre.

M. Cardinal était accompagné de M. Trefflé Benoit, 270, rue Boulevard du Havre, Bellerive, et revenait de la Grande-Île. Après avoir traversé

la voie ferrée de l'Île aux Chats, M. Cardinal conduisait sa voiture sur le Boulevard du Havre quand rendu à la courbe en face de la demeure de M. Marcel Benoit il frappa la borne-fontaine. L'automobile capota deux fois sur lui-même. Les occupants de l'automobile s'en sont tirés presque sans blessures si ce ne sont quelques égratignures et contusions. Les dommages subis à l'automobile, Chevrolet modèle 28, sont estimés à environ \$150.

Tel est le bilan de la fin de semaine dernière sans ajouter l'accident survenu près de la traverse de Coteau alors qu'un automobile tomba dans une décharge, sans qu'aucun des occupants fut blessé.

La voie ferrée de l'Île aux Chats, M. Cardinal conduisait sa voiture sur le Boulevard du Havre quand rendu à la courbe en face de la demeure de M. Marcel Benoit il frappa la borne-fontaine. L'automobile capota deux fois sur lui-même.

Les occupants de l'automobile s'en sont tirés presque sans blessures si ce ne sont quelques égratignures et contusions. Les dommages subis à l'automobile, Chevrolet modèle 28, sont estimés à environ \$150.

St-Stanislas de Kostka

Mme Napoléon Montcalm, soeur de Mme Alexis Lemieux, M. et Mme Lafrance, M. et Mme Armand Bouchard du Connecticut, Mlle Maria Montcalm de Drummondville visitaient Mme Alexis Lemieux, M. et Mme Arthur Lemieux et M. et Mme Elzéar Lalonde, ces jours passés. Mme Philiat Turcot de Montréal,

et Mme Vve J.-Baptiste Guérin d'Ormstown sont chez Mme Alexis Lemieux pour quelque temps.

Garde Lucile Brault et Mlle Patricia Brault de Lachine étaient les invitées de Mmes Arthur et Rodolphe Lemieux.

Mlle Germaine Monette de Montréal est actuellement l'hôte de sa mère, Mme Séraphin Fortier. Elle a aussi rendu visite à ses amies, Mlles Irène et Louise D'Aoust.

L'aide aux jeunes gens

Plusieurs projets touchant l'entente Bilodeau-Rogers et l'aide aux jeunes seront soumis ces jours-ci à l'honorable Joseph Bilodeau — Collaboration de quatre ministères

ORIENTATION

Plusieurs projets concernant l'entente Bilodeau-Rogers pour l'aide aux jeunes sont maintenant élaborés et ils seront soumis à M. Jos. Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie pour approbation. M. Bilodeau étudiera ces projets d'ici la fin de semaine. Quatre ministères collaboreront à l'application du plan de l'aide à la jeunesse. Ce sont les ministères de l'Agriculture, de la Colonisation, des Terres et Forêts, et du Commerce.

Le plan général ne pourra être soumis avant quinze jours ou un mois. De toute façon, il sera prêt pour la date de l'entrée en vigueur de l'entente. Cette année, vu que l'on dispose d'un montant plus considérable et de plus de temps pour l'organisation du plan, un plus grand nombre d'élèves pourront bénéficier des cours post-scolaires et de l'orientation professionnelle qui est le but de l'entente Bilodeau-Rogers.

Mlle Thérèse Lemieux et son frère Albert étaient de passage à Montréal et Lachine mardi dernier.

Mme Adolphe Tremblay passe un mois chez sa soeur, à Louisville.

M. Arthur Plante a acheté l'hôtel Elzéar Roy tandis que M. Roy s'est porté acquéreur de la propriété de M. J.-B. Gagnon, à Montréal.

Mlle Cécile Picard passe quelques temps à Montréal.

VIOLENTE COLLISION SAMEDI SOIR

Samedi soir, vers les neuf heures et trente, à l'entrée de notre ville, dans le village Billette, deux automobiles conduites par M. Louis Hamel, domicilié à 4557, avenue Verdun, se dirigeait vers Montréal, et par M. Albert Julien de St-Timothée vers Valleyfield se télescopèrent assez fortement dans une courbe. M. Louis Hamel conduisait sa voiture à la gauche du chemin et M. Albert Julien à la droite, mais ce dernier voulant l'éviter prit à son tour la gauche et n'eut guère le temps de passer. Ils vinrent en collision et prirent chacun le fossé opposé.

M. Albert Julien était accompagné de MM. Jean-Paul Julien, M.-E. Julien et Gaston Meloche, tous de St-Timothée, et M. Louis Hamel était avec M. Charles Ouimet de Montréal. Tous les occupants des deux autos furent blessés et transportés immédiatement à l'hôpital Hôtel-Dieu. Les premiers soins leur furent donnés par les docteurs Lucien Perron et Yvan Brassard, qui s'étaient rendus sur les lieux de l'accident. M. Julien et ses copains de

St-Timothée souffrent de contusions plus ou moins graves et de légères coupures. Quelques-uns même purent retourner chez eux quelques heures après l'accident. Quant à MM. Louis Hamel et Charles Ouimet, ils reçurent plus de blessures. M. L. Hamel souffre, en effet, d'une fracture de la jambe droite, tandis que M. Charles Ouimet est victime de nombreuses coupures à la tête et au corps. Ils ont pu cependant regagner leur domicile. Quant aux automobiles, les dommages sont très considérables. M. Ls. Hamel conduisait une Plymouth, modèle 38 et M. Albert Julien une Chevrolet 30.

Les deux voitures sont pratiquement hors de service et il est heureux que les occupants s'en soient tirés à si bon compte. M. Albert Julien avait quitté l'hôpital il y a à peine quinze jours.

M. Adélaïde Guay de la police provinciale, et M. Sydney Anderson, agent de la circulation pour le district de Beauharnois, ont fait enquête.

UN PNEU ECLATE ET L'AUTO CAPOTE

Un autre accident d'automobile est survenu dimanche matin vers les huit heures sur la route entre St-Rédempteur et Rigaud, à environ trois milles de Rigaud, lorsque le Chrysler de M. Oscar Larin prit le fossé et capota. L'accident fut causé par la crevaisson du pneu de la roue gauche d'avant. Le jeune Larin était accompagné d'amis et se dirigeait vers Rigaud. Il y avait

dans la voiture de M. Larin au moment de l'accident, huit occupants, et seule Mlle Poirier souffre d'une fracture du bras gauche.

Ils furent secourus par M. Ernest Leblanc et quelques amis de Valleyfield qui se dirigeaient également vers Rigaud. Le docteur Gendron de Rigaud procura les soins à Mlle M. Poirier.

DEUX AUTOMOBILES DANS LE FOSSE

Dimanche soir, vers 11 heures 30, sur le Chemin Larocque, dans la paroisse Ste-Cécile, l'automobile de M. Daniel Durin de St-Stanislas vint en collision avec l'auto de M. Lucien St-Onge, domiciliée au numéro 134 rue Alexandre, Bellerive, Valleyfield.

M. Daniel Durin était accompagné d'un ami et s'en retournait à St-Stanislas, alors que M. St-Onge entrainait à Valleyfield en compagnie

de deux amis. Les deux automobiles dans une rencontre s'accrochèrent pour ensuite prendre le fossé l'une à droite et l'autre à gauche. M. Daniel Durin conduisait une Erskin et M. Lucien St-Onge un Plymouth 1937, qu'il avait loué.

Les cinq occupants des deux voitures s'en tirèrent indemnes bien que les dommages subis par les deux automobiles soient estimés à \$300.

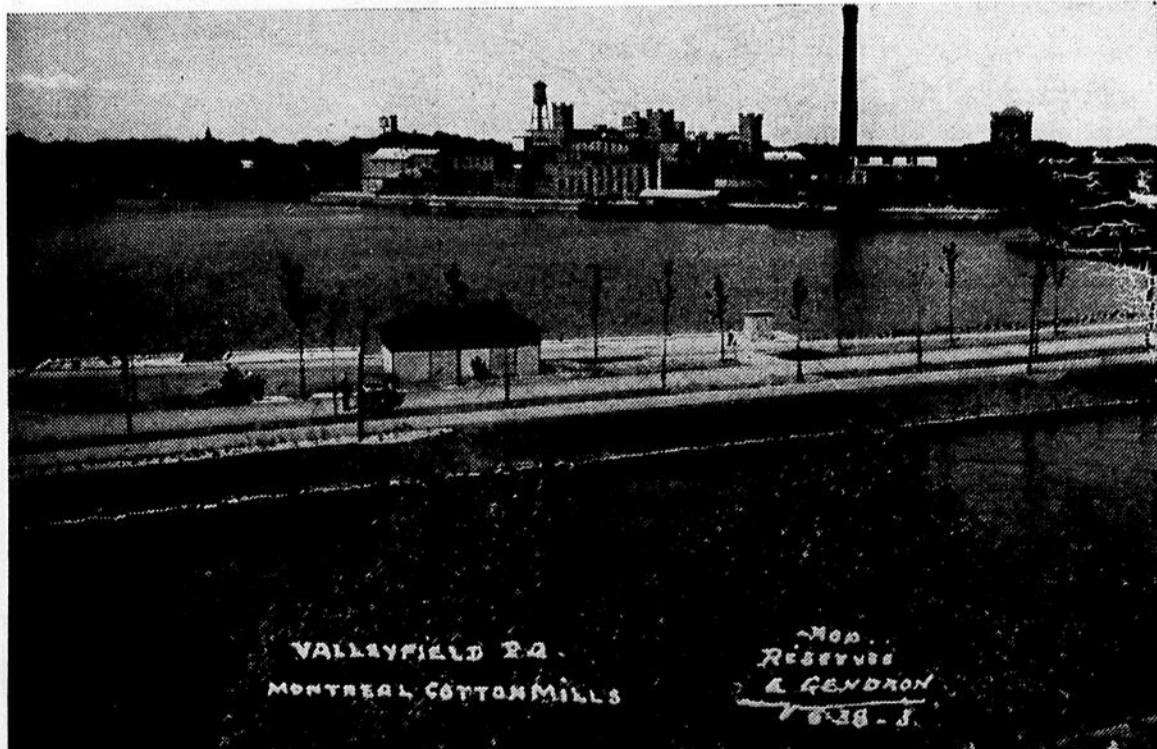
Le personnel enseignant du Séminaire de Valleyfield

L'entrée au Séminaire aura lieu le 8 septembre prochain

L'entrée des élèves au Séminaire de Valleyfield a été fixée au jeudi, le huit septembre. Comme tous les ans, la direction de cette maison d'éducation invite les jeunes gens à venir augmenter le nombre de ses anciens élèves à des conditions très avantageuses.

La liste du nouveau personnel enseignant vient d'être terminée et quelques changements ont eu lieu. Supérieur: M. l'abbé H. Julien. Directeur: M. l'abbé E. Laberge. Préfet des Etudes (Cours classique): M. l'abbé Gaétan Lebeuf. Préfet des Etudes (Cours commercial): M. l'abbé Richard Hémond. Professeurs: 1^{re} Philosophie: M. l'abbé Dominique Julien. 1^{ère} Philosophie: M. l'abbé Hermé-négilde Julien. Rhétorique: M. l'abbé O. Vallan-

court. Belles-Lettres: M. l'abbé Henri Cullerier. Versification: M. l'abbé Lucien Ulric Bélanger. Méthode: M. l'abbé Orphée Bayard. Syntaxe: M. l'abbé Frédéric Amyot et M. l'abbé O. Tessier. Eléments latins: M. l'abbé Lucien Legault et M. l'abbé Gérard Théorét. Classe d'affaires: M. l'abbé Albin Brazeau et M. Antonin Caillier. Huitième année: M. l'abbé Paul Laniel et M. Ernest Berthiaume. Septième année: M. l'abbé Paul Lebeuf et M. l'abbé E. Dubois. Sixième année: M. l'abbé R. Daouf et M. l'abbé Marc Lussier. Préfets de discipline: Premier préfet: M. l'abbé E. Levac. 3^e préfet: M. l'abbé René Dumouchel. 2^e préfet: M. l'abbé H. Brais.



La Baie St-François à Valleyfield ou auront lieu samedi et dimanche les Régates Internationales

Réponse de Tremblay à M. Raymond

L'hon. William Tremblay somme le gouvernement King d'enlever à la Dominion Textile ses privilèges tarifaires si elle ne traite pas mieux ses ouvriers et réplique à M. Maxime Raymond

NATIONALISATION

M. William Tremblay, ministre du Travail, a fait hier la déclaration suivante au sujet d'un discours prononcé par M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois aux Communes:

"Ce n'est pas sans surprise, a dit l'hon. M. William Tremblay, ministre du Travail, que j'ai lu dans l'Action Catholique de mardi, le 2 août, journal dont je ne peux douter de la véracité, les déclarations révolutionnaires faites dimanche, le 31 juillet, par monsieur Maxime Raymond, député libéral fédéral de Beauharnois, à Valleyfield lors d'une journée syndicale convoquée dans cette ville.

"J'ai été, de plus, fort surpris de lire que les déclarations de monsieur Maxime Raymond ont reçu des applaudissements de la part des chefs des syndicats catholiques présents. Monsieur Raymond réclame la nationalisation, monsieur Raymond prêche également la révolution ouverte dans notre province. Prêcher la nationalisation dictatoriale comme l'a fait le député fédéral de Beauharnois, c'est prôner le communisme.

"De plus, quand les chefs d'organisations ouvrières, qui se réclament de l'Eglise, applaudissent de telles suggestions, ces chefs, dis-je, s'éloignent de l'enseignement des encycliques. Je n'ai jamais lu d'encycliques qui conseillent la révolution.

"Je suis d'opinion que le Père de la Chrétienté a déjà assez de difficulté avec l'esprit de revolté que se manifeste à l'heure actuelle dans nombre de pays, sans qu'un membre d'un gouvernement d'une démocratie chrétienne vienne prêcher la révolution et qu'il obtienne l'appui, en plus, de sociétés qui se disent soumises aux enseignements de l'Eglise. Ces organisations catholiques ne peuvent applaudir des suggestions aussi révolutionnaires sans compromettre leur avenir moral, surtout lorsque leur but premier est de prêcher l'amour des uns envers les autres.

"Je me permettrai également de faire remarquer à M. le député Maxime Raymond qu'il fait partie d'un gouvernement prétendu libéral, qui dirige les destinées du pays, à l'heure actuelle. Si monsieur Raymond désire tant le bien des ouvriers, pourquoi ne fait-il pas la pression nécessaire auprès de son gouvernement pour régler le problème de l'industrie du textile, en modifiant les tarifs qui régissent cette industrie? Le gouvernement fédéral est le seul organisme qui peut, à l'heure actuelle, mater l'industrie du textile.

"Je me demande également en terminant, ce que penserait M. Raymond si d'aucuns se permettaient de suggérer la nationalisation de l'industrie de l'hôtellerie de la province de Québec. Tous savent que la famille du député de Beauharnois est la principale intéressée dans cette industrie du moins à Montréal. Et l'on sait comment sont exploités les employés de cette industrie dans la Métropole."

EXPOSITION DE VALLEYFIELD

15-16-17-18-19 Août



Exhibits de chevaux et bestiaux, porcs et moutons, volailles, produits agricoles, etc.

\$12,000.00 en prix

Commerce et Industrie

La Meilleure Exposition depuis 1931 —
Parades, mercredi et jeudi après-midi

Amusements de toutes sortes

Course de chevaux — 3 classes par jour les 17-18-19,
\$1,800.00 en Bourses

Le plus beaux midway et le plus considérable
ART. LEWIS SHOWS, Inc.

de New-York

avec douze genres de voitures — mécanique — vingt tentes — trente concessions nouvelles — trois fanfares

TOUJOURS DU NOUVEAU

ARENA - ARENA - ARENA

Ne manquez pas d'assister aux représentations du

CIRQUE HAMID

de New-York

tous les soirs dans l'Aréna, ainsi que mardi après-midi le 16 à 2.00 p.m.

Animaux savants - bouffons - acrobates - artistes sur fil de fer - équilibristes - chiens dressés - 12 numéros de vaudeville des plus intéressants.

Exhibitions de chevaux de voitures, de carrosses, ponies, etc.,
tous les soirs.

SIEGES RESERVES POUR L'ARENA VENDUS A L'AVANCE

PRIX D'ADMISSION A L'EXPOSITION:

Le jour: Adultes 50 cts. (trois pour \$1.00 à l'avance) Enfants 20 cts.

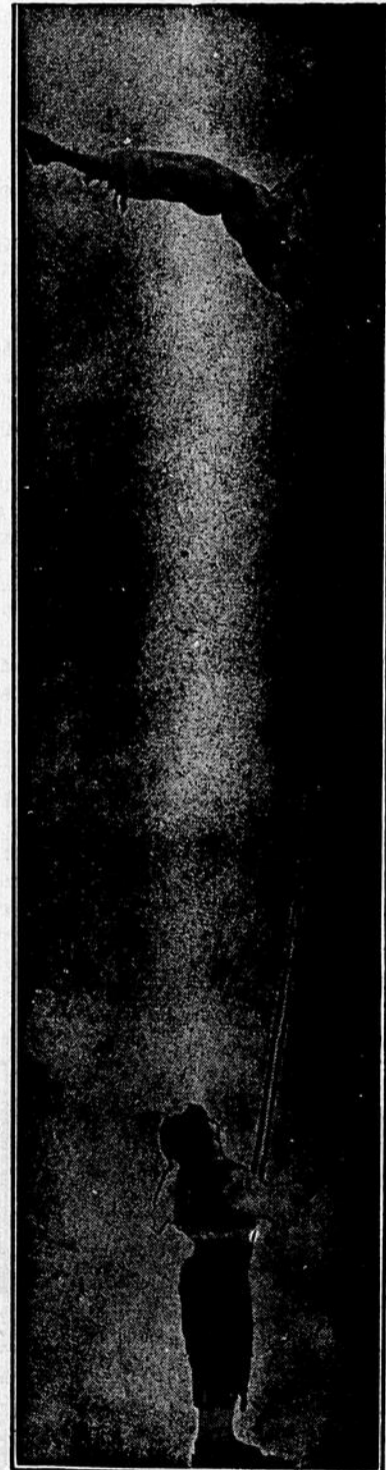
Le soir: Adultes 25 cts. (5 pour \$1.00 à l'avance) Enfants 10 cts.

Estrade: Adultes et enfants 25 cts.

Profitez des réductions en achetant vos billets à l'avance chez MM. les Marchands de Valleyfield.

DR S.-W. LAROCHE,
Président

JACQUES MALOUIN, N.P.,
Sec.-Trésorier



M. Maxime Raymond demande l'expropriation

Résumé du discours prononcé par Maxime Raymond

Suite de la semaine dernière

Et dans le dernier rapport de la compagnie, Sir Charles Gordon parle de la prospérité de l'ouvrier et même d'une réduction nécessaire des salaires à faire.

La compagnie se plaint constamment du tarif, et en 1930, elle avait demandé au nouveau gouvernement d'augmenter le tarif, promettant de donner plus de travail et un meilleur salaire à l'ouvrier. Le tarif a alors été augmenté, et grâce à ce tarif, elle a réalisé des profits dont partie a été distribuée en dividendes et partie a servi à l'achat de machines qui ont remplacé l'homme à l'usine et les salaires ont été diminués, notamment en 1933 de 10% à 20%.

Monsieur Whitehead, gérant de la Wabasso Cottons a admis que de 1928 à 1935, le pourcentage de la main-d'oeuvre dans la fabrication d'un objet textile a baissé de 32% à 20%, et songez qu'actuellement le taux moyen du tarif douanier pour les textiles, vis-à-vis l'Angleterre, le pays le plus favorisé, est de 26.3%.

Monsieur Whitehead a admis également qu'en 1935, pour fabriquer 37 millions de verges de tissus, il a employé 813 employés de moins, et payé \$971,000 de moins de salaires que pour en fabriquer 16 millions en 1928, c'est-à-dire qu'au lieu de remplir la promesse faite en 1930 de donner plus de travail et de meilleurs salaires si le tarif était augmenté, on a remplacé l'homme par la machine, réduisant le pourcentage de la main-d'oeuvre de 32% à 20%, et fabriquant deux fois plus de marchandises avec un nombre inférieur d'employés et à un salaire inférieur.

A la Montreal Cottons, d'après les chiffres fournis par la compagnie elle-même, à l'enquête, la moyenne des employés a diminué de 898 en l'année 1935 comparée à l'année 1929; le nombre des tisserands a diminué de 251, environ de moitié; les

salaires payés aux tisserands ont diminué de \$208,257, c'est-à-dire plus de la moitié.

Si l'on compare l'année 1903 à l'année 1935, toujours par les exhibits fournis par la compagnie, la compagnie a employé 246 employés de moins en 1935 pour fabriquer deux fois plus de marchandises, c'est-à-dire qu'en 1903, le total des ventes s'élevait à \$2,384,416, tandis qu'en 1935 il s'élevait à \$5,189,000, alors que 246 employés de moins travaillaient.

Le traitement des employés, par ailleurs, est aussi lamentable. L'ouvrier ne sait pas sur quelle base de salaire il travaille; on le fait travailler dans des conditions d'hygiène pitoyables; on le fait attendre au froid et à la pluie pour aller chercher sa petite paie de la quinzaine; on refuse de traiter avec lui; on ne veut pas reconnaître l'union, quand cependant, les industriels eux-mêmes se forment en associations.

Le cas de la Dominion Textile est encore plus scandaleux. Les actionnaires, dont les principaux, Sir Charles Gordon et Sir Herbert Holt, qui ont investi \$500,000 en 1905 ont reçu à date, suivant les chiffres préparés par M. Howson comptable de la Commission d'enquête, en dividendes, \$14,837,000, et ces actions ont une valeur d'après l'actif de \$17,164,168.

En 1921, pour reconnaître la générosité de M. Gordon et de M. Holt à l'égard des actionnaires, on a voté un boni de \$35,000 au premier et de \$7,000 au second. Et le président, Sir Charles Gordon continue encore de recevoir chaque année 150% de dividendes sur sa mise de fonds en 1905 et un salaire de \$25,000 pour lire un rapport préparé par d'autres et dans lequel il dit que le tarif n'est pas assez élevé, que les profits ne sont pas suffisants pour donner un

(suite à la page 6)

DELEGUE A OTTAWA



M. Lucien Déglise, capitaine des Zouaves de Salaberry de Valleyfield, vient d'être nommé délégué au Congrès de toutes les Associations de la Jeunesse Canadienne qui sera tenu à Ottawa en septembre prochain et qui a pour but de fonder des Cercles d'Etude dans toutes les Associations de la Jeunesse Canadienne.

THEATRE A BELLERIVE



Bellerive sera dotée sous peu d'un théâtre à l'angle des rues Danis et Avenue de la Grande Ile dans la propriété de M. Louis Cossette, autrefois occupé par le magasin de la Commission des Liqueurs.

Le nouveau théâtre, qui portera le nom de Théâtre Bellerive, est construit par M. Gaspard Major qui entend donner à la population des programmes de tout premier ordre dès le mois de septembre.

M. Major nous annonce en effet qu'il y aura toute une série de représentations de films français et anglais de tout premier ordre qui plairont aux amateurs du film sonore.

ABSENT

Le docteur O.-E. Caza, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield sera absent de ses bureaux du 13 au 22 août pour assister au Congrès des Médecins qui aura lieu à Cincinnati, Ohio, dans le semaine du 14 août.

DIVIDENDE

Le Chateau de Huntingdon a déclaré un dividende de cinquante sous par action à son assemblée tenue lundi dernier. C'est le premier dividende payé par le Chateau depuis sa fondation il y a quelques années.

M. et Mme René Michaud et famille de Ste-Martine étaient de passage chez M. et Mme Omer Michaud en fin de semaine.

Message de Son Honneur le Maire

Les 13 et 14 août seront pour Salaberry de Valleyfield des grands jours de réjouissance, étant donné que nous aurons dans notre Ville une des plus belles fêtes nautiques de la Province.

Il me fait donc plaisir de souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue, et aux concurrents la meilleure chance possible, sachant que le Comité d'Organisation fera tout en son pouvoir pour faciliter la tâche à ceux qui prendront part aux Régates.

Espérant vous recevoir en très grand nombre,

J.-A. LARIN,

Maire de Salaberry de Valleyfield.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.
64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche, B.A., AVOCAT

Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste
Tél. 213
VALLEYFIELD

J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette

Avocats VALLEYFIELD
Au Château à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 48.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successor de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 33, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencie et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Robert Besner, NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

SIGNALEZ 60

pour une petite annonce dans votre hebdomadaire

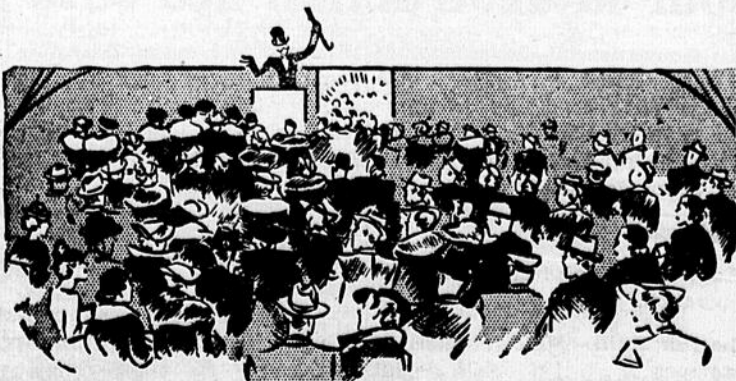
La Gazette de Valleyfield

RAPPELEZ-VOUS

4 insertions pour \$1.00

Emboîtez le pas à la suite de centaines de gens qui font usage avec satisfaction des petites annonces de

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD



M. Maxime Raymond demande

(Suite de la page 5)

rendement raisonnable à l'actionnaire et que les salaires aux ouvriers devront être réduits, quand les exhibits produits à l'enquête démontrent que de 1905 à 1913, la moyenne annuelle du salaire payé à l'ouvrier varie de \$266 à \$291, c'est-à-dire moins que \$25 par mois.

Vous avez là un résumé des opérations de deux compagnies qui ont profité de privilèges spéciaux, représentant de lourdes charges au consommateur et au contribuable, et qui, en retour, ont toujours refusé de reconnaître leurs obligations vis-à-vis le public dans leur traitement vis-à-vis l'ouvrier.

Quelle est la situation actuelle de l'ouvrier? Il a en face de lui une industrie puissante dont l'administrateur principal, M. Blair Gordon, ne recule devant rien pour atteindre ses fins. Méthodes d'intimidation sous toutes ses formes. Quand il s'agit d'obtenir une exemption de taxes à Valleyfield, il laisse entendre au conseil municipal que l'usine pourrait fermer ses portes si l'exemption n'est pas accordée. Quand il craint une réduction du tarif, il ferme l'usine, de son propre chef, sans même consulter personne autre, comme dans le cas de l'usine de Sherbrooke, au mois de janvier 1936, et ne craint pas de jeter sur le pavé 400 employés sans le sou, en plein hiver; et ensuite il fait annoncer dans les journaux, à grands frais et avec beaucoup de tapage, que l'usine a fermé ses portes parce qu'elle ne peut rencontrer la concurrence étrangère. Le cas de Sherbrooke est le plus bel exemple d'intimidation et d'abus que l'on connaisse.

L'enquête a démontré qu'à l'automne de 1935, la taxe et la surtaxe contre la marchandise japonaise s'élevait à 494 1/2%, c'est-à-dire que sur une pièce de tissu de soie artificielle fabriquée au Japon, et ayant une valeur facturée de \$43.60, elle coûtait ici à la livraison \$264.29. Le gouvernement King qui venait d'arriver au pouvoir a décidé de réduire les droits, ramenant la taxe au taux de 191 1/3%, de sorte que cette pièce de soie japonaise facturée à \$43.60 coûtait à la livraison \$132.09, ce qui laissait encore une taxe très élevée qui pesait sur le consommateur.

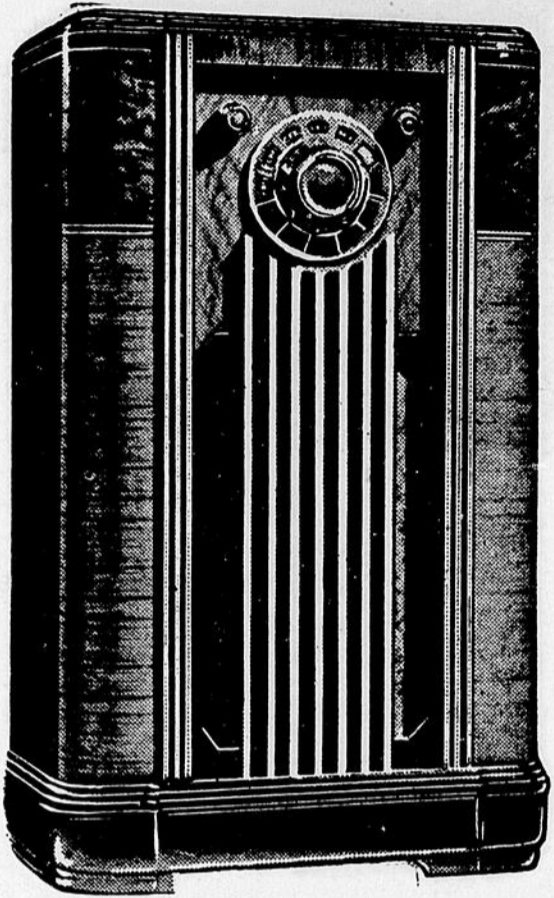
M. Blair Gordon voulant intimider le gouvernement qui avait refusé de se rendre à sa demande de maintenir l'ancienne taxe, décida de son propre chef de fermer l'usine de Sherbrooke, tel que je l'ai déjà dit. Le gouvernement s'étant empressé d'instituer une enquête, les portes se rouvraient immédiatement, et les faits démontrèrent qu'en 1936, les affaires furent plus florissantes que jamais, les ventes ayant augmenté, et les salaires mêmes furent plus élevés.

Vous avez là un bel exemple des moyens auxquels un industriel textile, inconscient de son devoir et de ses responsabilités, peut avoir recours pour faire chanter le gouvernement et émouvoir les ouvriers. L'histoire des manufactures fermées se répète chaque fois que la compagnie veut obtenir des privilèges spéciaux.

En janvier dernier, on a encore voulu intimider les ouvriers quand, invoquant l'intérêt de l'ouvrier, M. Blair Gordon a demandé, par lettre du 6 janvier, au Syndicat National du Textile qu'il refuse de reconnaître mais dont il veut bien se servir à l'occasion comme moyen d'intimidation, de faire pression auprès des députés pour que le tarif soit maintenu.

Les ouvriers ont adopté la résolution qu'il leur demandait et quelque temps après, il refusait de reconnaître les syndicats ouvriers, comme il avait toujours refusé de les

RADIOS



M/ JESTIC AUTOMATIQUE
SIX LAMPES

Magnifique cabinet de Luxe. Réception toutes ondes d'une précision et d'une sonorité extraordinaires. Haut-parleur puissant.

Prix original . . \$99.95
Allocation sur vieux radio \$30.00

\$69.95

Ou \$7.50 comptant et douze versements mensuels de \$5.50

Echantillons de magasins
RADIOS USAGES

Nous avons quelques modèles ayant servi pour la démonstration dans nos magasins. Demandez à les voir et à les entendre ainsi que les Radios usagés remis en bon état par nos experts. Les bas prix de ces appareils vous intéresseront.

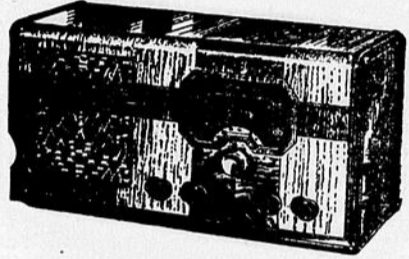
Représentée par toute la province

LA COMPAGNIE
LEGARÉ
LIMITEE

Représentée par toute la province

Trois offres
Remarquables!

faites par **Legaré**

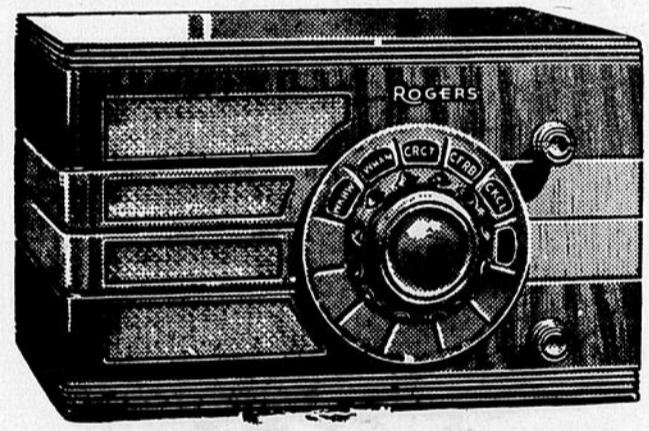


Un joli modèle "Westinghouse"
ONDES LONGUES — ONDES COURTES

Modèle très élégant, sonorité remarquable. Réception étonnante, splendide cabinet au fini soigné. Large cadran illuminé.

\$59.50

Ou \$6.50 comptant et 10 versements de \$5.60



SPECIAL
Rogers-Majestic
SIX LAMPES

Modèle élégant et pratique, solidement construit, très sélectif, cadran éclairé. Puissant appareil pour son volume.

\$49.95

Ou \$5.00 comptant et neuf versements de \$5.00

reconnaître, telles qu'en font foi ses déclarations au cours de l'enquête, à savoir: "qu'il n'entendait pas traiter avec les ouvriers et qu'il entendait conduire le moulin à sa guise, sachant ce qu'il avait à faire."

En face de personnages tels que M. Blair Gordon, administrateur de deux grandes corporations: la Dominion Textile et la Montreal Cottons, — la première contrôle la seconde, — qui s'organisent en association pour maintenir le prix élevé de leurs produits et pour diminuer les salaires, pour réclamer toujours et toujours plus de protection, et qui, en même temps refuse de reconnaître les unions ouvrières dont il redoute sans doute la puissance,

le premier conseil que je dois vous donner c'est d'être unis. C'est plus nécessaire que jamais.

En face de l'attitude actuelle de M. Blair Gordon, dont l'industrie vit de privilèges spéciaux qui lui permettent de réaliser des profits scandaleux, lesquels proviennent de taxes imposées au public, consommateur, et qui en retour refuse de reconnaître l'obligation primordiale d'une telle industrie, savoir: donner du travail régulier et payer un salaire raisonnable à l'ouvrier, car ce qui compte pour l'ouvrier, c'est ce qu'il peut gagner au cours de l'année; étant données les méthodes

(Suite à la page 12)

Discontinuation de la prime pour la destruction des ours

Le Gouvernement de la Province de Québec vient de décider qu'à compter du 8 août 1938, la prime pour la destruction des ours est abolie et la permission d'en tuer en tout temps de l'année en certaines

régions est révoquée. Tel est le résumé du décret approuvé par le lieutenant-gouverneur le 2 août. Aucune prime ne sera donc payée à l'avenir pour les ours abattus, à partir du 8 août.

Simple oubli
La scène se passe dans une salle d'opération.

Le chirurgien.—Mille millions de bons sens . . . J'ai oublié de lui remettre le foie.

Entre chiens
— Tu ne vas pas à l'Exposition canine?

— Peuh! A quoi ça me servirait? Même si j'enlevais le premier prix, c'est encore ma maîtresse qu'aurait un nouveau collier.

Faites plaisir à vos invités,

Prouvez votre bon goût,

Servez-leur une liqueur

"MAJESTIC"

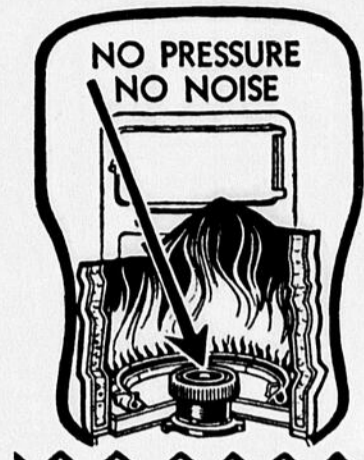
Embouteillée par Tougas & Nicholson,

embouteilleurs autorisés de

COCA-COLA



M. ARTHUR GERVAIS de St-Urbain vient d'être nommé représentant de l'Union Nationale pour la paroisse.



Silent Automatic Timken

Riez de l'hiver !!

Faites installer un brûleur TIMKEN silencieux, automatique, dans votre fournaise et ensuite ADIEU pelle, poubelle, cendre, poussière, trouble, etc., etc.

Garage Ben Viau

Téléphone 508,

35, rue Du Marché,

VALLEYFIELD, P.Q.

Ste-Barbe

Naissances

A Ste-Barbe, le 28 juillet 1938, à M. et Mme Elzéar Daoust née Rosa David, est né un fils, Joseph, Maurice, Rosaire, Parrain, Réal Daoust, frère de l'enfant; marraine, Mlle Antoinette David, tante de l'enfant.

A Ste-Barbe, le 31 juillet, 1938, à M. et Mme Hubert Legault née Elizabeth Dorais, est née une fille, Marie, Angéline, Bertha, Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Delisle, grand'oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Bertha Dorais, tante de l'enfant.

A Ste-Barbe, le 6 août 1938, à M. et Mme Joseph Girouard née Couronne Myre, un fils baptisé Joseph, Gilles, Florian. Parrain et marraine, M. Ulric Girouard et Mlle Bernadette Girouard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Delphis Girouard, grand'mère de l'enfant.

Mariage

A Ste-Barbe, le 6 août, a été béni par M. le curé Morand, le mariage de Mlle Yvette Brossioit, de Ste-Barbe, à M. Hector Filiatrault, fils de M. et Mme Filiatrault de Valleyfield. Après la cérémonie, la réception eut lieu chez les parents du marié.

A l'hôpital

M. Honoré Lalonde est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield pour y subir une opération. Nous souhaitons à M. Lalonde un prompt rétablissement.

Va et vient

Mlles Laurette et Lucienne Deschamps ainsi que Mlle Lucette Legault de passage à St-Polycarpe, la semaine dernière, chez M. et Mme J.-René Desgens.

M. et Mme Adrien Prigent de Valleyfield chez M. et Mme Josaphat Poirier dimanche dernier.

Mlle Yvette Verner de Saint-Stanislas de Kostka chez M. Hervé Hainault, la semaine dernière.

M. et Mme Bruno Hébert de Valleyfield, chez M. et Mme Ernest Bergevin, dimanche dernier, et visite aussi Mme Vve Napoléon Benoit.

Mlle Aline Leboeuf de Huntingdon passe quelques jours chez M. et Mme Oliva Deschamps.

M. et Mme Albini Maheu de St-Louis-de-Gonzague chez M. et Mme Donat David, dimanche dernier.

M. et Mme Jos. Daoust de Huntingdon chez M. et Mme Léonidas Daoust, samedi et dimanche derniers.

St-Urbain

Carnet social

Mlle Elizabeth Phaneuf d'Iberville passe une quinzaine chez Mlles Trépanier.

Mlle Rollande Bouthillier passe une huitaine chez ses parents, M. et Mme Emile Bouthillier.

M. et Mme Baill d'Holyoke, Mass., visitent leurs parents de St-Urbain, les familles Lemieux.

La famille Dufresne de Montréal chez M. Zotique Beaulieu, dimanche dernier.

M. et Mme Emile Tessier de Montréal, en fin de semaine chez Mme A. Jodoin.

Mlle Gilberte Doutré en vacances chez Mlle Marie-Blanche Sabourin.

M. René Lemieux de Montréal chez Mme Trépanier.

Mlles Myre de Montréal passent quelques jours chez Mlle Agathe Jodoin.

Mlle Madeleine Doré passe quelques jours à Lavaltrie.

Mlle Lucille Sabourin de St-Rémois visitait Mlles Séguin ces jours derniers.

Mlle Georgette Thibert en fin de semaine chez Mme Albert Jodoin.

M. et Mme Narcisse Barrette, M. et Mme Jos. Fissier, chez M. Philippe Barrette.

Mme Gaston Hébert et sa famille passent une huitaine chez sa tante, Mme docteur Trépanier.

Mariage

Ces jours derniers, M. le curé Séguin bénissait le mariage de Mlle Annette Laberge, fille de M. Omer Laberge à M. Candio Mallette, fils de M. Antonio Mallette. La mariée portait une robe de dentelle bleue pâle et accessoires de même ton. Elle portait un livre d'heure à signets de muguet. M. Laberge était le témoin de sa fille, et M. Mallette de son fils. La chorale était sous la direction des Enfants de Marie. Mlle Faucher touchait l'orgue. Après la réception chez M. Laberge, les époux partirent pour Boston.

Transaction

M. Dalma Trudeau, ancien propriétaire de la fabrique de beurre de la Rivière des Fèves, a fait l'acquisition d'un magasin à Saint-Gabriel-de-Brandon. M. Trudeau a pris possession de son commerce lundi dernier.

M. Trudeau a vendu sa maison à M. Lucien Marçil, fils de M. Orphir Marçil et son garage à M. Albert Lazure.

Nomination

M. Arthur Gervais a été nommé représentant de l'Union Nationale à la convention de Sherbrooke.

Grande tombola

Mercredi, jeudi et samedi, 10, 11 et 13 août, et jeudi et samedi, 18 et 20 août, aura lieu à St-Urbain, une tombola au profit des oeuvres paroissiales. Bienvenue à tous.

Ste-Philomène

Naissances

A M. et Mme Lucien Reid née Juliette Legault, une fille baptisée Marie, Odette, Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Legault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Céline Bannon, cousine de l'enfant.

A M. et Mme Georges Normandeau née Cécile Côté, un fils baptisé Joseph, Claude, René. Parrain, et marraine, M. Raoul Normandeau, oncle de l'enfant, et Mlle Florette L'Ecuyer, cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Maria-Anna Vallée.

A M. et Mme Adrien Dumouchel, née Hermoza Livernois, un fils baptisé Joseph, Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Candide Dumouchel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Adrienne Dumouchel, tante de l'enfant.

Mondantés

Etaient en visite chez M. Zénon Tisseur, dimanche dernier, MM. Wilfrid et Laurent Bergevin, Mlle Jeanne d'Arc Bergevin de St-Etienne, M. et Mme Delphis Loïselle, Mlle Bernadette Loïselle, M. Edouard Loïselle, Mme Florida Tisseur de Montréal, M. et Mme Léandre Tisseur, Mlle Yvette Tisseur de Ste-Philomène.

M. et Mme Domina Loïselle visitèrent dernièrement les Trois-Rivières, Québec et Ste-Anne-de-Beaupré.

M. Laurier Bourget, en promenade chez son père, M. Fabien Bourget de Melocheville.

M. et Mme Albert Gendron et leur fils Yvon de Bellevue, M. et Mme Joseph Giroux de Châteauguay, M. et Mme Raymond Laberge, de Ste-Martine, en visite chez M. Joseph Legault, dimanche.

Mme Florent Dubuc et ses enfants de Montréal, en promenade chez ses parents.

M. Victor Demers de Ste-Martine, chez sa mère, Mme Zénonophile Demers.

M. Gérard Bessette de Montréal, en vacances chez M. Honorius Loïselle.

Les dames fermières de cette paroisse assistèrent la semaine dernière à leur pique-nique annuel. Elles visitèrent le Chalet du Mont-Royal, la Prison de Bordeaux, et la Chapelle de la Réparation. Toutes sont revenues enchantées de leur voyage.

M. Achille Laberge est actuellement à l'hôpital à la suite d'un accident survenu alors qu'il transportait du foin.

SAINE DELICIEUSE

RAFRAICHISSANTE HYGIENIQUE



Mangez plus de crème glacée

Exigez toujours la

Crème Glacée Valleyfield

reconnue pour sa pureté et sa riche saveur.

Vendue dans tous les restaurants.

La Crèmerie de Valleyfield

VOICI LE TEMPS !

de commander votre manteau de fourrure si vous voulez avoir

LE PLUS BEAU CHIC ET EVITER LES RETARDS

Manteaux faits sur mesures Modèles les plus récents

SEAL FRANCAIS pour \$50.00 à \$125.00

SEAL HUDSON, peaux solides, fourrures soyeuses: \$150.00 à \$200.00.

MOUTON DE PERSE: \$200.00 à \$400.00

CHAT SAUVAGE: \$150.00 à \$200.00

CARACUL: couleurs variées: \$50.00 à \$150.00.

RAT MUSQUE: peaux choisies, couleurs assorties: \$100.00 à \$175.00.

Manteaux de drap garnis de fourrures de toutes couleurs, de \$25.00 à \$50.00.



N. A. OSTIGUY

VISITEZ NOTRE KIOSQUE DANS L'ARENA

50 ans d'expérience

98, rue Victoria - Valleyfield - Téléphone 71

5ième prix

\$15.00

COMPTANT

Du 7ième au
10ième prix

\$5.00

COMPTANT

Prix spéciaux
chaque semaine

Des prix seront donnés chaque semaine aux participants qui auront le plus grand nombre de votes.

1er prix - - - \$2.00
2ième prix - - \$1.00

N.B.—Les participants à ce concours ne pourront gagner qu'une seule fois ces prix spéciaux.

COMMENT GAGNER
LE CONCOURS

Distribution des votes

Renouvellements des abonnements, du 1 août 1938	
1 an	1000 votes
Abonnements dus au 1 août 1938	
1 an	3000 votes
Nouveaux abonnements	
1 an	5000 votes

N.-A. OSTIGUY,
Importateur et fabricant de
chapeaux et fourrures.
215, rue Victoria, Téléphone 71,
VALLEYFIELD

Pharmacie Gauthier,
221, Victoria, Téléphone 91,
VALLEYFIELD

C'est toujours bon marché
chez
DESGROSELLERS,
9, rue du Marché, Téléphone 9,
VALLEYFIELD

United 5c to \$1.00 Stores,
A. BARRETTE, gérant,
225, Victoria, Téléphone 767,
VALLEYFIELD

Le Magasin Stringer
Marchand Général,
Phone 20, — Hemmingford

J.-P. BRODEUR,
Bijoutier
201, Victoria Téléphone 111,
VALLEYFIELD

Mlle ROSE LALONDE,
Nouveautés pour dames.
Rideaux et draperies.
79,85, du Marché, Téléphone 157,
VALLEYFIELD

O. GAUTHIER ENRG.,
Chaussures de qualité
117, Ave Grande Ile, Tél. 1044-W,
BELLERIVE

NAP. AUBIN,
Nouveautés pour dames et messieurs
55, Ave Grande Ile, Téléphone 346,
VALLEYFIELD

J.-A. QUESNEL,
Marchand Général,
Tél. 646 1-4, — Cazaville

Pharmacie J.-L. Perron,
Prescriptions,
229, Victoria, Téléphone 333,
VALLEYFIELD

J.-PAUL CHATEL,
Magasin de chaussures
197, Victoria Téléphone 533-W,
VALLEYFIELD

Mlle CAMILLE CADIEUX,
Merceries pour dames et messieurs.
100, Alexandre, Téléphone 252,
BELLERIVE

LOUIS N. PICHE,
Faites presser et nettoyer vos
habits.
311, Victoria, Téléphone 572,
VALLEYFIELD

J.-E. QUENNEVILLE
Marchand Général,
Tél. 625 1-2, — St-Anicet

J.-L. TURCOTTE,
Robes - Chapeaux - Lingerie -
Fleuriste.
199, Victoria, Téléphone 488,
VALLEYFIELD

T.-A. LANIEL,
Bijoutier - Optométriste
12, Nicholson, Téléphone 243,
VALLEYFIELD

MARCHAND FRERES,
Magasin de meubles.
209, rue Victoria, Téléphone 163,
VALLEYFIELD

S. BOISVERT,
Machines à coudre Singer.
Laveuse Connor - Poêle L'Islet.
Radio Marconi.
rue du Marché, Téléphone 491,
VALLEYFIELD

Restaurant Victoria,
pour un bon repas
LIONEL LEDUC.
175, Victoria, Téléphone 829,
VALLEYFIELD

MAGASINS INDEPENDANT "VICTORIA"

LATOUR & FRERES,
Boucher-épiciier licencié.
106, St. Laurent, Téléphone 225-W,
VALLEYFIELD

JOS. COUSINEAU,
Epiciier - boucher.
23, Grande Ile, Téléphone 408,
VALLEYFIELD

ADELARD MONETTE,
Epiciier-licencié.
21, rue Ellice, Téléphone 304,
VALLEYFIELD

L'épicerie Victoria garantit encore les meilleurs prix

10 livres de sucre	55c	6 livres de riz	25c
3 livres de biscuits secs avec		1 livre de pistaches salées et	
gelée et chocolat	29c	de klondikes	10c
3 boîtes d'ananas	25c	1 douz. bananes	19¢ à 23c

WILFRID DAIGNAULT,
épiciier.
1, rue Penon, Téléphone 185-W,
VALLEYFIELD

ADRIEN CHOLETTE,
Boucher - épiciier licencié.
79, Alexandre, Téléphone 106,
VALLEYFIELD

La Gazette de Valleyfield,
83, rue St-Jean-Baptiste,
Téléphone 60, — Valleyfield

Règlements du concours

- 1—Le concours est ouvert à tous les garçons ou filles, hommes ou femmes de Valleyfield et du district de Beauharnois.
- 2—Les employés de La Gazette de Valleyfield, les marchands du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS ou les membres de leur famille, ne peuvent prendre part à ce concours. Ce règlement ne s'applique pas aux correspondants.
- 3—Votre admission au concours doit être faite sur un blanc d'application ou en écrivant à La Gazette de Valleyfield.
- 4—Les coupons de votes devront être déposés au bureau de La Gazette de Valleyfield. Le nom du participant devra être écrit bien lisiblement pour qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la distribution des votes.
- 5—Les coupons une fois déposés ne pourront être crédités à un autre.
- 6—Les participants au concours ne peuvent pas demander des votes, directement ou indirectement, aux marchands du CERCLE, ni acheter ni vendre des votes, ni accepter des coupons de ventes. Tout participant qui ignorera ce règlement verra son nom rayé.
- 7—Les abonnements devront être payés au comptant. Tout participant au concours, autorisé par le journal, sera tenu responsable des agents des abonnements qui devront être remis au bureau.
- 8—Les 15 premiers concurrents, ayant le plus grand nombre de votes, seront les gagnants des grands prix, selon leur classement.
- 9—Dans le cas d'une égalité, les prix seront distribués également. Nous nous réservons le droit de changer tout prix pour une somme d'argent d'au moins 50% du total des abonnements.
- 10—Les votes seront comptés par un comité qui sera choisi.
- 11—Le journal se réserve le droit de donner des votes durant le concours et de corriger les erreurs typographiques qui pourraient se glisser dans les comptes-rendus.
- 12—Il est entendu que les règlements du concours seront édictés par le gérant et sa décision sera finale.
- 13—Tout participant à ce concours devra observer les règlements ci-dessus mentionnés.

POUR PLUS AMPLES DETAILS ECRIRE OU APPELER A

La Gazette de Valleyfield

83, rue St-Jean-Baptiste

VALLEYFIELD, QUE.

6ième prix

\$10.00

COMPTANT

du 11ième au
15ième prix

\$3.00

COMPTANT

Commission
payée

(Pour les abonnements seulement)

10 pourcent

Sera donné à tous ceux qui n'auront pas gagnés l'un des grands prix, pourvu qu'ils aient pris pour \$25. d'abonnements.

GARDEZ CES
COUPONS

100 votes pour le
nom du participant

Ce coupon sera publié dans ce journal durant tout le concours. Découpez-le et envoyez-le en écrivant le nom du concurrent de votre choix.

Faites nous parvenir vos entrées aujourd'hui

\$500 EN PRIX \$500

CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS DE VALLEYFIELD ET DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS

1er prix

\$100.00

COMPTANT

25 GRANDS PRIX

seront donnés aux participants
de notre concours

2ième prix

\$50.00

COMPTANT

Concours de ventes et d'abonnements

3ième prix

\$25.00

COMPTANT

Coupons pour abonnements

Nous invitons tout le public, hommes, femmes, garçons et filles de Valleyfield et du district de Beauharnois à participer à notre grand concours. Il vous sera facile de gagner un prix en employant votre temps libre durant les quelques semaines de notre concours. Que vous preniez de nouveaux abonnés ou des renouvellements, que vous fassiez la collection des abonnements dus, vous recevrez des coupons de X votes pour le montant d'argent. Celui qui aura le plus de coupons ou de votes gagnera le premier prix, le suivant le deuxième prix et ainsi jusqu'au 25ième. Les participants au concours qui n'auront pas gagné aucun de ces grands prix recevront une commission sur tous les abonnements pris durant ce concours, pourvu qu'ils aient un minimum de \$25.00.

Pour les acheteurs au comptant

Certains marchands du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS coopéreront à ce concours dans le but d'encourager le commerce local, de stimuler la vente à tous les clients. Les participants et les acheteurs qui encourageront ces marchands recevront des coupons de votes sur la base suivante:

- 1—Un coupon de 25 votes sera donné pour tout achat de 25 sous au comptant ou plus proportionnellement.
- 2—Des votes seront également donnés pour le paiement des comptes dus.
- 3—Tout marchand du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS aura la discrétion de la distribution des votes.
- 4—Les coupons d'abonnements et les coupons de ventes ont une égale valeur et seront additionnés pour le même total.

4ième prix

\$20.00

COMPTANT

N.-A. OSTIGUY,
Importateur et fabricant de
chapeaux et fourrures.
215, rue Victoria, Téléphone 71,

J.-P. BRODEUR,
Bijoutier
201, Victoria, Téléphone 111,

Pharmacie J.-L. Perron,
Prescriptions,
229, Victoria, Téléphone 393,

J.-L. TURCOTTE,
Robes - Chapeaux - Lingerie -
Fleuriste.
199, Victoria, Téléphone 488,

Carnet Mondain

M. et Mme Aimé Cousineau et leur fillette de Montréal sont en vacances à la Baie.

M. Maurice Sanscartier de Montréal était en fin de semaine l'hôte de Mlles Lafleur.

Mlle Thérèse Marchand a passé quelques jours à Port Lewis, l'invitée de Mme Paul Tassé.

Mme V. Venne et ses fillettes sont de retour de Québec et de la région du bas du fleuve.

M. et Mme François Cloutier étaient à Montréal mercredi.

Mlle Marcella Marier de Montréal passe la semaine à la Baie, l'hôte de Mlle Thérèse Lafleur.

M. et Mme Louis Loïselle, Mlle Irène Loïselle font un séjour à Lewiston et à Old Orchard Beach. Mlle Jeannette Raymond a passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Claire Bourdon de Beauharnois est l'invitée de sa tante, Mme Arthur Brault.

MM. J.-H. et Jacques Bombardier de Dunham ont passé la fin de semaine chez M. Jos. Lafleur, à la Baie.

Mlle Pauline Groulx de Montréal est en promenade chez ses cousines, Mlles Raymond.

Mlle Aline Lauzon a fait un séjour à Montréal.

Mlle Yvette Langevin, MM. Camille et Hubert Boyer ont passé la fin de semaine à Port Lewis, les invités de Mlle Madeleine Gendron.

Mlle Alice Lefebvre est en voyage à Dorval, Montréal, Ste-Anne de Bellevue et l'île Perrot.

Mme Albondien Daoust de Bellevue a passé trois semaines à Ste-Marguerite du Lac Masson.

Hemmingford

M. et Mme Ernest Bourdon ont passé quelques jours chez des parents à Montréal.

Mlle Idola Patenaude est actuellement en voyage à New-York.

Mme Ovila Lacasse et Mlle Claire-Marie Lacasse de retour d'un voyage à Ste-Anne de Beauport.

Mlle Thérèse Bouchard de Québec chez ses parents, M. le notaire et Mme J.-B.-A. Bouchard, dimanche dernier.

Mme U. Lauzon et ses fillettes Madeleine, Gisseline et Louise de Montréal chez M. O. Hébert, dimanche dernier.

M. et Mme Dalvida Duranceau et leurs enfants, à St-Louis-de-Gonzague et Valleyfield, dimanche dernier.

M. Roma Turcot de St-Jean au Frontier Inn, dimanche dernier.

Elisabeth O'Meara de Sherrington chez M. H. Ouimet.

Mlle Eunice Smith de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Ben Smith.

Mildred Tobin et Roger Tobin chez M. et Mme Bombard à Hilmington, N.-Y.

Marcelle Bombardier de North Adam, chez Mlle Marie-Paule Benoit.

Mlle Mary McAleer de Montréal, en fin de semaine chez M. A. McAleer.

M. A.-A. Secours, en fin de semaine à Montréal.

Mme James Kacey et Mlle Irène Vachand de Montréal, M. Kacey de Sherrington chez M. Fred McKeough dimanche dernier.

Mlle Diana Stringer et M. Narcisse Stringer de passage à Hinchinbrooke, cette semaine.

Mlle Denise Germain en vacances à Montréal.

M. et Mme Hermas Fortin, M. et Mme Jean Maltais, M. et Mme Jos. Denault, M. et Mme Armand Gagné, MM. Lambert et Gérard Denault, M. et Mme Ernest Perron, Gilles Perron, Roger Prieur et Georgette Perron à Valleyfield, dimanche dernier.

M. Florand Bédard de Montréal, M. et Mme F. Patenaude, les invités de Mlle Gertrude Patenaude.

Mlle Rita Filiatrault de Montréal est à Valleyfield.

Mlle Juliette Raymond était à Montréal ces jours derniers.

Mme John B. Menzies et ses deux filles Nessie et Lillian passent quelque temps à la Baie Hungry, les invitées de M. et Mme Gustave Marchand.

Mme L.-P. Godbout et sa petite fille Luce ont passé la semaine à Ste-Agathe-des-Monts.

M. Marcel Montpetit de St-Etienne, était de passage mercredi dernier à Valleyfield en compagnie de M. Robert Sauvé revenant d'un voyage à St-Etienne.

Mlle Reina Patenaude est de retour d'une quinzaine passée chez son oncle, le docteur E. Patenaude de Beauharnois.

M. et Mme Romuald Théorêt et leur fillette Noémie, Mlle D. Théorêt ainsi que Mlle Agatha Duffy passent deux semaines de vacances à Old Orchard, Me.

Beauharnois

M. Jean-Paul Patenaude, ecclésiastique, et Mlle Reina Patenaude de Valleyfield étaient de passage en fin de semaine chez leur oncle, le docteur E. Patenaude.

NOMINATIONS DANS LE DIOCESE

Par décision de Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois.

Monsieur l'abbé Gérard Gagnon, vicaire à St-Jean-Chrysostôme, a été nommé vicaire à Ste-Martine.

Monsieur l'abbé A. Groulx, vicaire à St-Polycarpe, a été nommé vicaire à St-Jean-Chrysostôme.

Monsieur l'abbé Paul Gendron, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Polycarpe.

Monsieur l'abbé E. Théorêt, vicaire à Ste-Martine, ira étudier à Rome.

CAMP DOM BOSCO

Dimanche prochain au Camp Dom Bosco, il y aura une fête religieuse à l'occasion du 50ième anniversaire de la mort de St-Jean Bosco. Il y aura un salut du très Saint Sacrement et la vénération des reliques à 4 heures de l'après-midi. Invitation est faite à tous les bienfaiteurs et amis de cette oeuvre.

Progrès

— Comment ça va chez vous, mon vieux, depuis que votre femme est partie?

— Oh! très bien! j'ai atteint le point culminant d'efficacité. Je peux enfiler mes chaussettes aussi bien par un bout que par l'autre.

Les C. de C. blanchissent les Mocos Bleus par 7 à 0

L'équipe de tennis des Chevaliers de Colomb accomplit, lundi soir, un exploit sans précédent en triomphant facilement des Mocos Bleus UNE SURPRISE POUR TOUS

Le club de tennis des Chevaliers de Colomb a remporté, lundi soir, une victoire sensationnelle aux dépens des Mocos Bleus en leur imposant un blanchissage de 7-0 sur les courts de tennis de la Moco. C'est la première fois depuis le début de la saison qu'un club de la ligue accomplit un tel exploit et les Chevaliers de Colomb sont maintenant en deuxième position de la ligue après avoir brisé le record de 6-1 détenu par le club des Etudiants.

MM. Georges Huguet et Gerry Philbin ont établi un véritable record d'endurance en jouant un total de 22 parties avant de décider de la victoire du set. Le record de 20 parties de MM. Philippe Malouin et Camille Doucet a été balayé par cette performance inattendue. C'est la première défaite de M. Gerry Philbin depuis le début des activités de la ligue.

Les Etudiants détiennent encore le record d'avoir remporté trois vic-

toires consécutives en triomphant de leurs adversaires par 6-1.

Voici les résultats des rencontres:

Georges Huguet bat Gerry Philbin par 1-6, 12-10 et 6-4.

Camille Doucet bat Jack McAlpine par 6-2 et 6-3.

Marguerite Filiatrault bat Loreen Buttress par 6-2 et 6-3.

Doubles:

Emile Legault et Louis Rousseau triomphent de Gordy Whitehead et Richard Whitehead par 6-1 et 6-2.

Marielle Laberge et Albert Leblanc de Peggy MacDonald et Harry Williams par 6-2 et 6-2.

Jeanne Roy et Marguerite Leduc de Alice Exley et Eleanor Mayoh par 5-7, 6-1 et 6-2.

Elie Brossoit et Ernest Leblanc de Donald Wallie et Clifford Hartley par 6-4, 6-8 et 7-5.



MORE VALUE IN BEATTY WASHERS IS SOLD IN CANADA THAN ALL OTHER MAKES

Coronation 1937 Model S. B.

BEATTY

Vous invite à visiter son kiosque à L'ARENA DE VALLEYFIELD lors de

l'Exposition des 15-16-17-18-19 aout

La Laveuse BEATTY

Modèle 1939 en démonstration

Un représentant de la manufacture donnera toutes les explications nécessaires au fonctionnement de la nouvelle laveuse, modèle 1939.

A NOTRE KIOSQUE

Vous verrez également un assortiment complet de toutes nos machines indispensables à la femme de maison, telles que Laveuses électriques, Repasseuses électriques, Balayeuses électriques, etc.

Les machines Beatty sont vendues par:

Le Magasin Beatty Valleyfield	Norman Brooks Franklin Centre	Léo Gibeau St-Antoine-Abbé
A. Blanchette Ormstown	F. H. McKeough Hemmingford	Earl Gardner Dundee
M. Patenaude St-Chrysostôme	E. E. Wells Athelstan	Laberge Bros. Huntingdon
	C. B. Edwards Covey Hill	

La nouvelle . . .

Repasseuse BEATTY

en démonstration par Madame de la Compagnie

Le Magasin BEATTY

A. HENRY
Gérant du district

42, St-Laurent Tél. 736 Valleyfield



Laprairie l'emporte sur le St-Paul par le score 9-8

Laprairie l'emporte sur Côte St-Paul dans une partie très contestée. — Marcel Boyer du "Canadien", centre du Laprairie

La joute de crosse qui eut lieu dimanche dernier sur le terrain de l'exposition remporta un maigre succès. Environ une cinquantaine de personnes seulement assistèrent à la partie après avoir attendu tout près de deux heures pour voir le match. Malgré une assistance si peu nombreuse, la balle fut mise au jeu. Le duel que se livrèrent les deux équipes fut des plus intéressants. Les joueurs du Club de Côte St-Paul prirent immédiatement l'avantage et comptèrent le premier point de la partie. Mais Laprairie égalisa aussitôt, alors que l'un des joueurs alla déjouer Desbiens dans les buts du St-Paul. Un troisième point fut compté à la première période par Laprairie pour terminer cette période par le score de 2 à 1 en faveur du Laprairie.

A la deuxième période, les joueurs du Laprairie continuent leur marche victorieuse et comptent à deux reprises au début de la période. Mais Jimmy Duranceau du Côte St-Paul arrêta cet élan et compta à son tour le deuxième point de son équipe. Un autre point est fait en faveur du Côte St-Paul en moins d'une minute d'intervalle. La balle est remise au jeu et passé à Marcel Boyer, joueur du club professionnel le "Canadien". Boyer dans une montée sensationnelle passe à travers les adversaires pour aller loger la balle dans les filets du St-Paul, malgré les efforts du gardien des buts Desbiens. De nouveau Boyer fait une belle montée mais il est arrêté à quelques pieds des buts du St-Paul. Les joueurs du

Côte St-Paul tentent à leur tour de compter, mais c'est en vain et de nouveau Laprairie compte. La deuxième période se termina donc au pointage de 6 à 3 toujours en faveur du Laprairie.

Si la deuxième période fut très excitante, la troisième ne le fut pas moins. En effet, après que Laprairie eut compté de nouveau un point, la victoire sembla passer aux mains des joueurs du St-Paul, qui comptèrent à trois reprises consécutives pour porter le score à 7 à 6, ne donnant qu'un point d'avance au Laprairie. Mais Boyer qui fut, comme on le voit, l'étoile de la partie, déjoua encore une fois Desbiens dans ses buts, donnant ainsi une avance de deux points à son club. Côte St-Paul cependant ne se croyait pas perdu et réussit en peu de temps deux autres points, qui égalisèrent les chances de la victoire. Le pointage était maintenant 8 à 8. Mais Marcel Boyer dans une autre de ses montées compta une fois de plus pour donner la victoire à son club quelques instants avant la fin de la partie, qui se termina au score de 9 à 8 en faveur du Laprairie.

Cazaville

Mlles Virginia Degon, Katherine South, Rosamande South, Gilberte Bellevue, toutes de Malone, ont rendu visite à la famille Alexis Trépanier, mercredi dernier.

M. et Mme Raoul Cardinal et leur fillette Thérèse de Malone, N.-Y., sont venus reconduire Mlle Lucienne Trépanier, qui était en vacances depuis un mois.

Mme Xavier Beauchesne, M. Aristide Beauchesne, et M. Almanzor Yelle, et Mme Oscar Quesnel ont reconduit M. Josaphat Beauchesne à St-Isidore de Prescott après trois mois de vacances.

Mlle Thérèse Trépanier a assisté à la prise d'habit de Soeur Jeanette Trépanier à Montréal.

De passage à la Pointe Latreille: M. et Mme Geo. Desjardins de Montréal, M. et Mme Boyer de Verdun, M. et Mme Millar de Malone, N.-Y., M. et Mme Pearson de Malone, N.-Y. pour quinze jours.

M. Liguori Brodeur de St-Hyacinthe de passage ici pour quelques jours.

Ormstown

Va et vient

Rév. Soeur Marie-Fernando, supérieure au couvent de Coteau-Station, était en visite cette semaine au couvent des SS. des SS. NN. de Jésus et Marie.

Mlle Gilberte Legris de Montréal a passé la semaine chez sa tante, Mme Gilbert Parent.

M. et Mme Joseph Lepage ainsi que Mlle Charbonneau, coiffeuse au Salon Alice, sont de retour d'un voyage à St-Paul d'Abbotsford, chez les parents de celle-ci.

Mme Thomas Fontaine, de Montréal, est retournée chez elle après avoir passé une quinzaine chez M. et Mme Joseph Lepage.

Mme Phidalem Laberge ainsi que sa fille Georgette sont revenues d'un voyage à Montréal.

Mlle Estelle Struther est en promenade à Ste-Clothilde, chez ses parents, M. et Mme John Struther.

M. et Mme Théophile Reid ainsi que leur fils Paul-Emile et sa femme sont partis en voyage, visiter des parents et amis à Bridgeport, Conn.

M. Roland Lécuyer est allé passer le dimanche chez ses parents, M. et Mme Médéric Lécuyer à Châteauguay.

M. Guy Levac, fils de M. et Mme Joseph Levac de Verdun, autrefois de cette paroisse, était de passage chez des amis, dimanche dernier.

Balle-molle

Mardi soir dernier, les joueurs du club senior reçurent le club "Falcon" de Valleyfield. Celui-ci fut défait par le score de 11 à 9.

Jeudi dernier, le "Pepsi-Cola" de Valleyfield fut vainqueur par le score de 5 à 2, lors de sa rencontre avec le club senior.

Samedi dernier, les joueurs du club "Valois" de Montréal sont venus rencontrer le club senior et ont gagné par le score de 18 à 14.

Ste-Martine

M. l'abbé E. Théorêt a quitté Ste-Martine dimanche, le 7 août. Il s'embarquera en septembre pour l'Europe où il fera trois ans d'étude. L'on ne connaît pas encore son remplaçant.

Les cours qui se donnaient la semaine dernière à Sainte-Martine, à plus de deux cents jeunes filles, avaient surtout pour but de donner aux institutrices des notions fondamentales sur l'agriculture, afin qu'elles puissent enseigner aux enfants des cultivateurs, la base de la science agricole, et ainsi leur faire aimer la terre, et les garder dans nos campagnes.

Va et vient

MM. et Mmes Emile et Oscar Mallette sont de retour d'un voyage en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick.

M. l'abbé Marc Dulude, MM. Amédée et Louis Dulude ont également visité la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick.

M. et Mme J.-P. Desjardins, et M. et Mme Lucien Crevier, au Parc National des Laurentides, la semaine dernière.

MM. Jérôme Gagnier, Gaston Lamarre, en visite à Ste-Martine.

M. et Mme Louis Touchette passent quelque temps à Ste-Martine.

M. et Mme Camille Gagnier ainsi que Mme Santoire de Saint-Chrysostôme voyagent actuellement à Atlantic City.

Mlles Hélène, Madeleine et Claire Desrosiers, Jacqueline Marchand, Antoinette Gagnier, et Madeleine Mallette, passe une semaine au lac Archambault à St-Donat.

ST-ETIENNE

Naissance

A St-Etienne, le 22 juillet, à M. et Mme Roméo Bergevin, née Béatrice Pryant, une fille baptisée Marie, Pauline, Thérèse. Parrain et marraine, Romuald et Perlée Bergevin, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Julien Bergevin, grand-mère de l'enfant.

Life Insurance Company

Agent demandé pour Valleyfield et le District de Beauharnois. Expérience requise pour avantage, mais non essentielle.

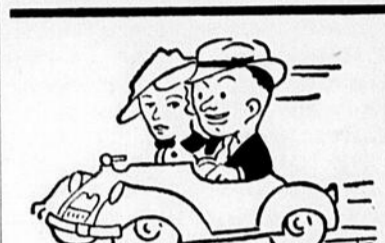
Ecrire: CASIER 99, Valleyfield, Qué.

STIMULE ET RAFRAÏCHIT



VAUT 2 FOIS SON PRIX

Embouteillé par Richer & Frères Valleyfield, P.Q.



Nous roulons sur des

PNEUS GOOD YEAR

ILS SONT SÛRS, DIGNES DE CONFIANCE ET ÉCONOMIQUES

Les Goodyear vous donneront toujours un bon service. Ils sont construits pour cela. Construction de corde Supertwist, semelle à quadruple traction de dessin losangé... prix populaires. Voyez-nous aujourd'hui!

Ben Viau Valleyfield, Qué.

Prix réduits sur les trains pour l'EXPOSITION de TORONTO de VALLEYFIELD

\$ 9.25 EN VOITURES ORDINAIRES
\$ 10.65 EN WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS*

*Supplément pour la couchette ou le wagon-salon

ALLER: DU 25 AOÛT AU 10 SEPT.
RETOUR: JUSQU'AU 14 SEPT.

CANADIEN NATIONAL

MESDAMES

A l'occasion

- de -

l'Exposition de Valleyfield

La Buanderie Valleyfield

vous adresse

un message

CONFIEZ-NOUS vos lavages pour une semaine et VOYEZ VOUS-MEME les résultats de ce travail plus facile et plus économique

La Buanderie Valleyfield

LAVAGES HUMIDES, SEMI-FINIS ET A LA PIECE.

74, rue St-Laurent, Tél. 310, Valleyfield, P.Q.

PETITES ANNONCES

pour vous TOUS!

Tél: 60

Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc. A votre service!

A VENDRE

Chrysler 1931 sédan, 6 pneus, en bonne condition. S'adresser à Mme H. Zabitsky, tél. 220, Huntingdon, Qué.

A VENDRE

Guitare Espagnol ou Hawaïenne, avec case et plusieurs cordes et livres de théorie. S'adresser à 410, Dufferin, Village Billette, Valleyfield, Qué.

A VENDRE

Un pressoir en très bonne condition, \$50.00. Pour information téléphonez à Huntingdon 153-W.

A VENDRE

Un yacht à pêche en bonne condition. Moteur d'un cylindre, deux forces, engin marine. S'adresser à 39 Academe.



Voulez-vous vous reposer?

La Villa de la Chute à Bouleaux à St-Timothée

Ceux qui désirent un endroit idéal pour l'été ou pour une fin de semaine ou ceux qui aiment prendre un bon bain ou faire une belle pêche y trouveront tout le confort moderne.

Chambre et pension
Eau courante, froide et chaude
Système électrique installé
Cuisine française et choisie
Cabines bien meublées
Située près du fleuve et des Rapides
Magnifique site pour un bon repos
Près du village de St-Timothée.
Notre bonne renommée détermine le choix de notre clientèle.
S'adresser à—

J.-T. GALARNEAU, Téléphone 925-2, St-Timothée

Résultat des Concours de parterres et jardins

Organisés par le Cercle des Fermières de Valleyfield

QUARTIER CENTRE

Parterres. — 1, Mme Désiré Audette; 2, Mme Paul Viau; 3, Mme Joseph Viau; 4, Mlle Hectorine Langevin; 5, Mlle Becia Poirier; 6, Mme Léopold Laplante; 7, Mme Albert Lacroix.

Jardins. — 1, Mme Pierre Schinck; 2, Mlle Madeleine Codebecq; 3, Mme Edmond Trépanier; 4, Mlle Augustina Proulx; 5, Mme Napoléon Leduc; 6, Mme Joseph Haineault.

QUARTIER OUEST

Parterres. — 1, Mlle Laurette Faubert; 2, Mme Gilbert Chasle; 3, Mme Wilfrid McDonald; 4, Mlle Alice Joron; 5, Mme Laurent Martineau; 6, Mme Horace Besner; 7, Mme Louis Quevillon.

Jardins. — 1, Mme Pierre Vallée; 2, Mme Willie Marier; 3, Mme Aimé Aumais; 4, Mlle Jeannette Proulx; 5, Mme Moïse Daigneault; 6, Mme Doris Major.

QUARTIER BELLERIVE

Parterre. — 1, Mme Moïse Leduc.

Jardins. — 1, Mme Georges Brunet.

PAROISSE DU SACRE-COEUR

Parterres. — 1, Mme Thos. Harper; 2, Mme Johnny Charron; 3, Mlle Laurette Sauvé; 4, Mlle Evalida Barrette; 5, Mme Wilfrid Daignault.

M. Maxime Raymond demande...

(Suite de la page 6)

d'intimidation auxquelles il ne lui répugne pas d'avoir recours pour intimider tantôt les gouvernements, tantôt les ouvriers, et ce au prix de peines et de misères imposées à l'ouvrier, tel le cas de Sherbrooke; en face de l'obstination systématique de M. Blair Gordon, administrateur de la Dominion Textile et de la Montreal Cottons, qui refuse de transiger avec les ouvriers en matière de travail et de salaire; en face de ses attitudes et déclarations cyniques et provocantes et de son manque absolu de compréhension de ses devoirs envers une classe taxée à son bénéfice, je n'hésite pas à dire qu'il n'y a qu'un remède efficace pour le ramener à la raison, c'est de demander au gouvernement provincial de répéter le geste de Chandler et d'exproprier l'usine de ces compagnies, à moins qu'il ne réalise immédiatement et d'une façon pratique son devoir vis-à-vis l'ouvrier et le public, reconnaisse que le salaire doit primer le dividende dans le cas d'une industrie dont les profits et les dividendes proviennent d'une taxe imposée au consommateur, sans compter les autres privilèges dont elle jouit aux dépens du public, car tout autre remède ne pourrait mettre l'ouvrier à l'abri des méthodes abusives auxquelles on a eu plus d'une fois recours, notamment en fermant l'usine, ce qui pourrait bien se répéter, car les profits accumulés et placés rapportent un montant suffisant pour continuer encore à payer des dividendes sans opérer, notamment la Dominion Textile qui annonçait dans le Monetary Times du 4 juillet 1936, que 34.60% du dividende payé aux actionnaires provenait de placements faits à même les profits accumulés.

Ce ne serait d'ailleurs qu'un mode de restitution au public car il y a longtemps que la mise de fonds par les actionnaires dans ces compagnies a complètement été remboursé par les dividendes et les boni exorbitants distribués, et en réalité les immeubles de la Montreal Cottons et de la Dominion Textile ne représentent qu'un surplus de profits réalisés à même les taxes imposées au consommateur.

Aux grands maux les grands remèdes!

Ste-Agnès de Dundee

Va et vient

M. et Mme Albert Normandeau et leur famille, M. et Mme Edmond Leblanc et leur famille étaient de passage à Ste-Martine, dimanche.

Mme Joe Quenneville est en visite chez sa fille, Mme Norman Monette de St-Jean.

M. et Mme Elie Quenneville étaient en promenade à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme John Quenneville de Huntingdon chez M. et Mme Alpha Leblanc.

M. et Mme Horace Doe et leur fille Lucille de Massena, N.-Y., M. et Mme Adélarde Sénécal et leur fils Charles de Huntingdon, et Mme Sandy Ouimet de Kilbain, chez M. et Mme J.-B. Ouimet, en fin de semaine.

M. le curé Murphy était en visite chez ses parents, M. et Mme Baptiste Murphy, la semaine dernière.

M. et Mme Pierre Myre étaient en visite chez des amis à Cornwall, Ont., la semaine dernière.

M. et Mme Aimé Latreille et leur fille Marguerite et M. Grégoire Baigoche étaient en visite chez M. Adélarde Baigoche de St-Jean, dimanche dernier.

Jardins. — 1, Mme Béloni Malboeuf; 2, Mme Trefflé Brossolt.

CAMPAGNE

Parterres. — 1, Mme L.-N. Leduc; 2, Mme Raymond Lapointe; 3, Mme J.-Nap. Primeau; 4, Mlle Gabrielle Monette.

Jardins. — 1, Mme Zéphirin Boyer; 2, Mme Armand Frappier; 3, Mme Willie Meloche; 4, Mme Arthur Miron; 5, Mme Albert Poirier.

RESUME

Quartier centre, 25 membres, 13 prix, \$18.75.

Quartier Ouest, 26 membres, 13 prix, \$19.50.

Quartier Bellerive, 2 membres, 2 prix, \$1.50.

Paroisse du Sacré-Coeur, 14 membres, 7 prix, \$10.50.

Campagne, 16 membres, 8 prix, \$12.00.

Total, 83 membres, 43 prix, \$62.25.

Par: Sauveur Gosselin, Agronome.
Valleyfield, Qué., le 9 août 1938.

CE N'EST PAS QUE MA TONDEUSE SOIT FORCANTE. MAIS C'EST LA CÔTE QUI EST BIEN DURE À GRIMPER!

FAIS COMME MOI, MON VIEUX: QUAND LA CÔTE EST RAIDE, JE PRENDS UN PETIT COUP DE CŒUR!

GIN De Kuypier

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

LES LAVEUSES Westinghouse SUBISSENT UN ESSAI RIGOUREUX

Cette chemise a été **LAVÉE 104 FOIS** sans donner signe d'usure

Voici une preuve concluante que le linge dure plus longtemps quand on le lave d'après le procédé à "cousin liquide" Westinghouse. Une chemise a été lavée 104 fois (soit une fois la semaine pendant deux ans) et pourtant, quand elle a été renvoyée à l'usine pour examen, l'expert en textiles du fabricant n'a pu découvrir aucune usure ou détérioration dans le tissu. Vous pouvez voir cette chemise à l'étalage de nos magasins. Vous pouvez constater de vos propres yeux que la laveuse Westinghouse épargne réellement le linge. Nous vous montrerons aussi quels services elle peut vous rendre en vous assurant un blanchissage parfait et rapide, grâce à ses perfectionnements modernes. Venez demain chercher votre forme à plier—c'est gratuit.

FORME À PLIER GRATIS

Chaque visiteuse recevra une forme à plier les chemises "Fold-Rite" qui lui permettra de plier les chemises après le repassage comme une plieuse experte—comme "Monsieur" les aime. Les instructions sont simples, pratiques et fort utiles.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Le lait: source la plus importante de revenu pour les cultivateurs québécois

Champlain, il y a 332 ans, débarquait quelques têtes de bétail à Québec; c'était le commencement de l'industrie laitière canadienne. Aujourd'hui, le lait est devenu la source la plus importante de revenu pour le fermier québécois.

Si l'on se fie aux chiffres émis par le Bureau fédéral de la Statistique, les revenus bruts annuels de la ferme québécoise s'établissent comme suit:

Produits laitiers	\$48,222,100
Foin et trèfle	42,337,000
Produits animaux	21,812,000
Avoine	19,397,000
Pommes de terre	8,902,000
Fruits et légumes	8,235,000
Volailles et oeufs	7,664,000
Navets, etc.	3,087,000
Produits de l'érable	2,267,000
Mais fourrager	2,161,000
Orge	2,008,000

Le revenu annuel agricole de la \$48,000,000 provenant du lait et des Province s'élevant à \$174,000,000, les produits dérivés représentent donc 27.8% des revenus totaux de l'exploitation agricole québécoise.

Le lait en nature représente sans nul doute le plus gros montant d'argent de tous les revenus apportés par les produits laitiers. Les chiffres du Bureau fédéral de la Statistique démontrent qu'il atteint \$24,539,000, somme légèrement supérieure à l'en-

semble des revenus obtenus de tous les autres produits laitiers, y compris le beurre, le fromage, etc.

L'importance de plus en plus grande de la distribution du lait liquide est surtout due au développement extraordinaire des populations urbaines depuis le début du présent siècle. A la suite de ce développement sont nés de multiples problèmes pour le producteur de lait. Quand les municipalités couvraient une faible superficie et que les gens gardaient leurs propres vaches laitières ou qu'ils obtenaient le produit dont ils avaient besoin du voisin possesseur d'une vache, le problème de la distribution n'était guère complexe. Aujourd'hui cependant, les troupeaux n'étant plus à proximité des villes, il faut transporter le lait de lieux parfois assez éloignés. Aucune autre industrie alimentaire ne comporte une telle difficulté de livraison quotidienne d'un produit périssable. Même le pain ne se distribue pas le dimanche et plus d'un croira que cette denrée l'emporte lorsqu'elle est vieille d'un jour. Le lait, qui doit être strictement frais. Aussi, faut-il féliciter les organisations qui traitent le lait liquide d'avoir réussi à se rendre à cette exigence pendant des années et à distribuer constamment ce produit frais, un lait pasteurisé.

Le contrôle sanitaire, si essentiel à

la santé et au confort des populations urbaines coûte plus que le mode ancien de distribution entre voisins tant en vogue il y a quelques décades. On va même jusqu'à croire qu'il coûte trop cher. Ceux qui font pareil avancé ne réalisent pas que le lait est encore l'une des denrées les plus économiques que l'on puisse se procurer. Il y a tant et tant de choses qui sollicitent le bourse de la ménagère qu'il faut une publicité constante par les compagnies distributrices pour démontrer qu'une pinte de lait à 10 ou 12c représente une valeur énergétique plus grande que la plupart de nos aliments plus dispendieux.

On est également sous l'impression qu'il existe une différence trop marquée entre le retour fait au cultivateur pour son lait et la somme versée par la ménagère. Le producteur de lait reçoit une somme plus considérable d'argent du consommateur que le jardinier-maraîcher ou le producteur de fruits pour ses récoltes. Le coût d'administration des grandes laiteries est, toutes proportions gardées, moins élevé que celui des autres distributeurs ou manufacturiers des autres produits alimentaires.

Un exemple. Le rapport annuel d'une de ces compagnies—Bordon's—démontre ce qui suit: "En ce qui concerne le lait liquide ou lait en nature, la Compagnie ne peut montrer aucun bénéfice pour ses ventes totales sur tous les marchés s'élevant à 780,000,000 de pintes en 1937.

Voici en outre ce que dit ce rapport: "Des progrès substantiels ont marqué les dernières années en ce qui concerne les méthodes améliorées de traitement et de transport du lait. Nous poursuivons sans hésitation des recherches qui nous per-

A l'exposition de Valleyfield les 15-16-17-18-19 août



mettent de manipuler de façon plus logique cette denrée et d'en diminuer le coût de la livraison. Il existe cependant certaines dépenses sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle, telles, les taxes, le transport, et dans un certain degré les gages, représentant une forte proportion du coût total et distribution. Une diminution radicale de

cette dépense avec son effet indiscutable sur les prix au consommateur et la consommation en général, doit être précédée de la découverte de moyens nouveaux et de méthodes inconnues jusqu'ici pour la préparation, l'emballage et la livraison d'un produit aussi périssable que le lait liquide. Des recherches dans ce sens se poursuivent sans trêve."

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 8 août 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS — Select: 190-230, \$10.00-\$10.25; Prime, \$1.00; Bacon, 180-230 lbs., \$9.50-9.75; Léger, 120-160 lbs., \$9.00-9.25; Lourd, 240-270 lbs., \$9.50-9.75; Extra Lourd, 270 lbs. plus \$8.50 à \$8.75, \$9.00 à \$9.25; Truies, \$6.50-7.50.

Classification abattu, \$13.75-14.15.
VEAUX DE LAIT — Choix, \$7.50-\$8.00; Bon, \$6.50-7.25; Moyen, \$6.00-\$6.25; Commun, \$5.00-5.50.

VEAUX DE CHAMP — Bon, \$4.25-4.50; Moyen, \$4.00-\$4.25; Commun, \$3.50-4.00.

MOUTONS — Bon, \$3.00-3.50; Commun, \$2.00-\$2.50.

AGNEAUX DU PRINTEMPS — Bons, \$8.50-8.75; Non Castrés, \$7.50-\$7.75; Communs, \$6.50-6.75.

VACHES — Choix, \$4.25-4.50; Bonne, \$3.75-4.00; Moyenne, \$3.25-3.50; Commune, \$2.25-2.50; Très Com., \$1.50-1.75.

TAURES — Choix, \$5.00-\$5.25; Bonne, \$4.50-5.00; Moyenne, \$3.50-4.00; Commune, \$2.50-3.00.

TAUREAUX — Choix, \$3.75-4.00; Bon, \$2.75-3.25; Moyen, \$2.50-2.75; Commun, \$2.25-2.50.

BOUVILLONS — Choix, \$6.50-\$7.00; Bon, \$5.75-6.25; Moyen, \$5.00-\$5.25; Commun, \$4.00-4.50; Com. Lég., \$3.00-4.00.

POULES VIVANTES — A - 5 lbs. et plus, 19c; B - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs.,

18c; C - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 17c; Coqs, 12c.

DINDES VIVANTES (Mères) — A - 19c; B - 18c; C - 16c; Coqs, 15c.

VOLAILLES VIVANTES — POULETS A ROTIR (Gris et Rouges) — A - 5 lbs. et plus, 23c; B - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; C - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 19c; D - 2 1/2 lbs. jusqu'à 3 lbs., 16c.

LAPINS VIVANTS — 13c la livre.
PIGEONS VIVANTS — 23c le couple.

POULETS A GRILLER (Toutes couleurs) — A - 2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs., bonne qualité, 20c; B - 2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs., qualité moyenne, 18c; C - 2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs., qualité inférieure aux catégories A et B, 16c.

POULES ABATTUES (Sélectionnées) — Spécial - 5 lbs. et plus, 23c; A - 5 lbs. et plus, 22c; A - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; A - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 20c; B - 5 lbs. et plus, 20c; B - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 19c; B - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 18c; C - 5 lbs. et plus, 18c; C - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 17c; C - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 16c.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait) — Bons - 10 1/2c; Moyens - 08 1/2c; Communs, 07 1/2c.

OEUFS — A - Gros, 30c; A - Moyens, 28c; B - 26c; C - 22c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et

fromage

Montréal et succursale Québec
Semaine finissant le 1er août 1938

BEURRE FRAIS — No. 1 Pasteurisé, 24 1/2c; No. 1 non-pasteurisé, 23 1/2c; No. 2, 23 1/2c.

FROMAGE — Blanc - No. 1, 13 5-16c; No. 2, 12 5-16c.

Colore — No. 1, 13 7-16c; No. 2, 12 7-16c.

ECZEMA

L'eczéma n'est pas une maladie du sang; on doit conséquemment appliquer le traitement sur les parties infectées. Délà le succès de l'Onguent du Dr. Chase dans le prompt soulagement de la démangeaison et des sensations de piqûres, ainsi que le soulagement de la peau. L'Onguent n'est pas un simple crème, mais un traitement médicamenteux éprouvé par le temps.

L'ONGUENT du Dr. Chase

POUR MOI "TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

La Vie Sportive

Gala de tennis donné par les Etudiants, dimanche soir

Grand succès du tournoi de dimanche organisé par les Etudiants — Les quatre clubs de la Ligue très bien représentés — Belle réception en la salle des Chevaliers de Colomb

Le tournoi, organisé par les Etudiants et qui eut lieu sur les courts de tennis des Chevaliers de Colomb, dimanche soir le 7, eut un grand succès. Plus de deux cents personnes furent témoins des beaux matchs, qui furent disputés chaudement, ce soir là, par nos joueurs de tennis des quatre clubs de la ligue, s'efforçant de faire honneur à leurs équipes respectives. Chaque club, en effet, avait nommé ses représentants à ce grand tournoi, que l'on pourrait appeler à juste titre "tournoi de bonne entente." Il avait été décidé que six joueurs de chaque club prendraient part à ce tournoi.

Voici donc la liste des représentants:

Hommes

Des Chevaliers de Colomb: MM. Albert Leblanc, Lucien Monette, Camille Doucet, et Elie Brossoit.

Des Mocos Bleus: MM. Gerry Philbin, Gordy Whitehead, Jack McAlpine et Richard Whitehead.

Des Etudiants: MM. Walter Sullivan, Antoine Brault, Norman Morse, et Denis Cadieux.

Des Mocos Blancs: MM. Gerry Cadieux, Harris Buttress, Kay Mayoh et Victor Grace.

Dames

Des Chevaliers de Colomb: Mlles Marguerite Filliatraut et Alexan-

drina Bériault.

Des Mocos Bleus: Mlles Loreen Buttress et Alice Exley.

Des Etudiants: Mlles Rachel Huneau et Betty Parry.

Des Mocos Blancs: Mlles Jessie McAlpine et Olive Anderson.

Avec les noms de tous ces joueurs, l'on procéda alors à un tirage afin de former des équipes doubles. On laissait au sort de décider du choix de chaque double. Il y eut donc huit doubles de formés chez les hommes et quatre chez les dames. Puis l'on procéda à un nouveau tirage pour décider des matchs.

C'est ainsi que MM. Lucien Monette et Kay Mayoh rencontrèrent MM. Gordy Whitehead et Victor Grace; MM. Antoine Brault et Richard Whitehead, MM. Norman Morse et Denis Cadieux; MM. Albert Leblanc et Elie Brossoit, MM. Gerry Philbin et Gerry Cadieux; MM. Camille Doucet et Harris Buttress, MM. Walter Sullivan et Jack McAlpine.

La semi-final mettait maintenant aux prises MM. Camille Doucet et Harris Buttress et MM. Gerry Philbin et Gerry Cadieux; MM. Antoine Brault et Richard Whitehead et MM. Lucien Monette et Kay Mayoh. A la finale, s'opposaient MM. Camille Doucet et Harris Buttress,



M. GERRY PHILBIN, joueur de hockey bien connu, l'organisateur du programme qui sera donné samedi à Valleyfield par la Canadian Canoe Association.

vainqueurs de MM. Gerry Philbin et G. Cadieux, et MM. Antoine Brault et Richard Whitehead, vainqueurs de MM. L. Monette et Kay Mayoh. La victoire resta aux mains de MM. Antoine Brault et Richard Whitehead, qui l'emportèrent par huit parties contre cinq.

Chez les dames, Mlles Betty Perry et Alice Exley perdirent contre Mlles Rachel Huneau et Jessie McAlpine; et Mlles Loreen Buttress et Marguerite Filliatraut gagnèrent aux dépens de Mlles Olive Anderson et Alexandrine Bériault.

La finale fut donc disputée entre Mlles Rachel Huneau et Jessie McAlpine et Marguerite Filliatraut et Loreen Buttress. Mlles Huneau et McAlpine remportèrent la victoire par 10 à 7.

Le tournoi terminé, il y eut réception en la salle des Chevaliers de Colomb pour tous les membres des clubs ainsi qu'un bon nombre d'amis. L'on estime qu'il y avait une centaine de personnes. Après que tous eurent pris place et que les gagnants des matchs furent arrivés, M. Philippe Malouin, capitaine du club des étudiants, prit la parole.

"Mes premiers mots, dit-il, seront des mots de remerciements à l'égard des Chevaliers de Colomb, qui ont bien voulu mettre à notre disposition leurs courts ainsi que leur salle. Je m'en voudrais aussi de passer sous silence le dévouement et l'amabilité des jeunes filles qui ont eu l'obligeance de garnir cette table. Avant de passer à la distribution des prix, je demande la collaboration de tous les membres pour que s'achève au plutôt le tournoi éliminatoire que nous commençons actuellement."

Les étudiants blanchissent à leur tour les Mocos Blancs

Les Etudiants n'ont pas perdu de temps à égaler le record établi par les Chevaliers de Colomb, lundi soir le 8.

Toujours avides de gloire et blessés certainement dans leur orgueil par la récente victoire des Chevaliers de Colomb. Les Etudiants font subir hier soir aux Mocos Blancs une écrasante défaite au score de 7 à 0. Ils égalisent ainsi le record des Chevaliers.

Le plus long set joué jusqu'à date était de 12-10 entre Huguet et Philbin. Hier soir J. Tremblay et D. Cadieux se sont donnés la main à leur tour pour en gagner un de 26 parties, soit 14-12.

Enfin le triomphe de Sullivan sur Buttress au compte de 6-1 et 6-0 égale celui de Brault qui avait remporté une semblable victoire sur son adversaire.

Voilà donc les exploits qu'ont accompli à leur tour les étudiants. Mlle R. Huneau s'est affirmée comme probablement la meilleure raquette de Valleyfield pour dames, en battant Mlle McAlpine par le score de 6-4, 6-3. Mlle Huneau n'a subi qu'une défaite cette saison et cette seule fois aux mains de Mlle McAlpine. De son côté cette dernière s'est

vue battre deux fois et en chaque occasion par Mlle Huneau.

De son côté aussi, M. Malouin dut se rallier pour triompher contre Gerry Cadieux. Le score de cette rencontre fut de 4-6, 7-5, 8-6. Dans un double, le duo Tremblay-Cadieux remporta la palme 6-3, 14-12 contre K. Mayo-T. Waldron. Mlles Perron et Rousseau ont poursuivi leur marche victorieuse en défaisant Mlles Whitehead et Anderson 6-1, 0-6, 6-3.

Dans le mixte, Mlle Perry, alliée à A. Brault, gagna par 6-2, 6-2 contre Mlle Abran et S. Yellin. La dernière rencontre donna une autre décision aux Etudiants quand la paire Larivière-Morse l'emporta en deux sets sur Mayoh Grace, 6-3, 7-5.

Position des équipes

	J	V	D	SG	SP	Pts
Etudiants	8	7	1	87	44	40
Chevaliers	8	3	5	64	65	27
Bleus	8	4	4	60	71	24
Blancs	8	2	5	53	77	21

Faute de mieux

— Amélie, je n'aime pas beaucoup vous voir dans la cuisine avec le garçon boulanger.

— Que Madame m'excuse. Mais Madame est toujours au salon . . . Alors! . . .



EMPRUNTS A LA BANQUE en vue de meilleurs profits

LES FERMIERS QUI ONT BESOIN D'ARGENT pour financer des améliorations que justifie le simple bon sens en affaires, sont invités à consulter le gérant de notre succursale la plus rapprochée.

La Banque de Montréal reconnaît la nécessité pour les fermiers d'empêcher leurs propriétés de tomber en ruines et leur matériel, de devenir désuet.

Emprunter pour maintenir sa ferme en bon état d'exploitation ne peut manquer d'être profitable; c'est une forme créatrice du crédit.

Nos gérants de succursale sont avertis des besoins des agriculteurs dans chaque localité. Ils font le meilleur accueil à toutes les demandes d'emprunts pour des fins productives.



BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

"banque qui accueille bien les petits déposants"

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE . . . fruit de 120 années de fructueuses opérations

Succursale de Valleyfield: J. A. LEMIEUX, Gérant
Succursale de Huntingdon: N. W. SPARROW, Gérant

Taux réduits A l'Exposition d'Ottawa Du 22 au 27 août

ALLER et RETOUR de MONTREAL
Classe Coach.....\$3.35
Première classe.....\$3.85

ALLER du 20 au 27 août
RETOUR jusqu'au 31 août 1938

Exposition de Sherbrooke Du 27 août au 3 sept.

ALLER et RETOUR de MONTREAL
Classe Coach.....\$3.20
Première classe.....\$3.70

ALLER du 26 août au 3 septembre
RETOUR jusqu'au 7 septembre 1938.

Pacifique Canadien

McDonald et Robb Ltée.,
Agents,
VALLEYFIELD, QUE.

ELLE RAFRAÎCHIT



DIT JOS --

Dow
BIÈRE
Old Stock

L'achigan est un vieux poisson rusé, c'est sûr;

Il sait quand une bière est saine et pure

Car à sa compagne je l'ai ouï dire comme ça:

"La DOW rafraîchit — oublions donc l'appât!"



Le Club de baseball reprendra ses activités

Le club de baseball Valleyfield TIGERS reprendra ses activités après la semaine de l'exposition, a déclaré le gérant Lucien Leduc. Les Tigers entreprendront alors une série de parties 3 dans 5 contre le club Beauharnois afin de décider du championnat du comté. De plus le Valleyfield donnera des parties d'exhibition dans la suite avec les clubs Lachine, Massena et Lyon Mountain, N.-Y.

Si les activités du club Valleyfield ont été interrompues quelque temps, ce fut afin de permettre aux autres organisations de notre ville de remporter un plus grand succès. En effet, dimanche dernier, il y eut une partie de crosse et dimanche prochain il y aura les régates. Mais après cette grande fête sportive que donnera le Club Nautique de Valleyfield, les amateurs du baseball pourront voir de nouveau à l'oeuvre notre club de baseball.

	B	P	H	2B	3B	HR	BB	BV	So	Moy.
A. Malfara	41	7	15	7	0	0	5	4	3	.366
F. Sancomb	62	9	17	4	0	1	4	2	8	.274
A. Laplante	62	4	16	2	0	0	4	0	13	.250
R. Boyer	52	7	13	6	0	0	6	3	17	.250
A. Rivest	24	2	6	0	0	0	2	0	10	.250
G. Bougie	50	14	12	3	1	1	15	5	6	.240
F. Bissett	21	0	5	0	0	0	0	0	9	.233
H. Parker	56	6	13	1	0	0	9	0	16	.232
R. Tessier	13	1	3	0	0	0	0	0	3	.231
M. Bourdault	31	9	7	2	1	0	12	3	12	.226
R. Tennyson	28	1	6	1	0	0	3	0	8	.215
R. Tessier	43	4	7	0	0	0	4	0	7	.163

Rencontres du Valleyfield depuis le début de la saison.

- Valleyfield 4 vs. Opéra 13
- Valleyfield 6 vs. Kik 5
- Valleyfield 6 vs. Opéra 5
- Valleyfield 5 vs. Lachine 8
- Valleyfield 5 vs. Lachine 3
- Valleyfield 7 vs. Ahuntsic 3
- Valleyfield 2 vs. Opéra 8
- Valleyfield 5 vs. Opéra 4
- Valleyfield 7 vs. Kik 5

- Valleyfield 3 vs. Beauharnois 2
- Valleyfield 0 vs. Coulois Cannib. 5
- Valleyfield 5 vs. Chambly 7
- Valleyfield 6 vs. Chambly 4
- Valleyfield 3 vs. Lyon Mt., N.-Y. 10
- Valleyfield 4 vs. Lyon Mt., N.-Y. 7
- Valleyfield 2 vs. Massena, N.-Y. 3
- Valleyfield 3 vs. N.-Y. Giants 2
- Valleyfield 2 vs. Massena 4.

Comme l'on peut voir par ce tableau, Valleyfield contre neuf défaites opposent neuf victoires.

Le plus souvent, on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes: quand on les a sur le nez.

Ne vous laissez pas tromper sur la constipation!

Bien des gens, quand ils sont constipés, ouvrent leur pharmacie, prennent une purge, et essaient d'oublier—jusqu'au retour du mal. Et il revient généralement—de plus en plus souvent—tant que vous n'en trouvez pas la cause.

Si vous mangez comme tout le monde—pain, viande, pommes de terre—la cause de votre mal est probablement un manque de "volume". Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture. C'est le genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation.

Si c'est là la raison de votre mal, mangez un bon bol de croustillant All-Bran de Kellogg à déjeuner. Il contient le "volume" nécessaire plus le grand tonique naturel des voies intestinales, la vitamine B₁.

Mangez-en chaque jour, buvez beaucoup d'eau, et devenez "régulier". Fabriqué au Canada par Kellogg.

Huntingdon

La balle-molle.
Le Château et le City Gas ont subi une défaite en fin de semaine alors que cette première équipe dut passage chez M. et Mme Omer Mible équipe du Gleaner. La Shawigan remporta la victoire lundi dernier par 12-11 sur le Château.

Le classement des équipes est le suivant:

	J	G	P	Pts
Chateau	11	7	4	14
Shawigan	11	7	4	14
Gleaner	10	6	4	12
City Gas	10	4	6	8
Leach	10	2	8	4

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
"Le forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Ligue de tennis de Valleyfield

Classement des Dames (en date du 7 août) — Ce classement ne comprend que celles ayant joué au moins quatre matchs et ayant une moyenne de .500

Noms	Equipes	J	V	D	SG	SP	PG	PP	Moy.
T. Cadieux	— Etudiant	5	5	0	10	3	71	45	1.000
R. Huneau	— Etudiant	7	6	1	13	5	95	69	.857
J. McAlpine	— Blanc	6	5	1	11	3	79	49	.833
L. Perron	— Etudiant	6	5	1	10	4	79	54	.833
M. Johnson	— Bleu	5	4	1	8	3	61	55	.800
B. Perry	— Etudiant	5	3	2	6	4	50	40	.600
E. Ross	— Blanc	5	3	2	6	4	50	41	.600
M. Rousseau	— Etudiant	5	3	2	6	5	57	47	.600
G. Whitehead	— Blanc	6	3	3	7	7	61	71	.500
A. Exley	— Bleu	4	2	2	4	5	38	46	.500

Aubrey

M. Eugène Tremblay de St-Antoine-Abbé, l'invité de Mlle Germaine Crête, dimanche dernier.

MM. et Mmes Philéas Bourdeau, Wilfrid Huot et M. Roland Bourdeau étaient à St-Urbain, le 6 août, pour assister au mariage de Mlle Annette Laberge à M. Mallette.

M. et Mme Alphide Richer de Dunham, M. et Mme Sylva Richer de Granby, M. et Mme F. Asselin de St-Antoine-Abbé, de passage chez M. Wilfrid Huot.

M. et Mme Jean Martin de Magog, Mlle Yvonne Chèvrefils, MM. Gérard Huit et Florian Chèvrefils étaient à Valleyfield pour l'inauguration du Parc Sauvé.

Mme Armand Sautoire est partie en villégiature à Old Orchard.

MM. les abbés Edmour Laberge et Leboeuf de Valleyfield, de passage au presbytère dernièrement.

Mme Cécile Laberge, Mlles Violette et Simone Laberge, M. Joseph Huot étaient de passage à St-Louis de Gonzague chez M. Amédée Laberge, samedi dernier.

M. et Mme Wilfrid Huot, Mlle Anita Huot, MM. Joseph et Florent Huot de passage à Montréal lundi dernier.

M. et Mme Olivier Crête, en visite à St-Antoine-Abbé, chez des parents, dimanche dernier.

AVIS

Toutes les personnes circulant sur la voie publique sont par les présentes averties que les constables ont reçu ordre de faire observer sévèrement à l'avenir le règlement de circulation, notamment en ce qui concerne les lumières de trafic et les signaux d'arrêt ("Stop").

Les piétons sont aussi notifiés qu'ils doivent se conformer au règlement de circulation quant aux lumières de trafic, pour leur propre sécurité et dans l'intérêt général de la circulation.

L'attention des bicyclistes est en outre attirée sur le fait qu'il est défendu à deux personnes de circuler simultanément sur un même bicyclette, en vertu des dispositions de l'article 50 du règlement de circulation.

Toutes les personnes ne se conformant pas à ces dispositions du règlement seront poursuivies devant la Cour du Recorder.

Salaberry de Valleyfield, ce 8 août 1938.

Charles CODEBECQ,
Greffier de la Cité de Salaberry de Valleyfield

L'usage quotidien de
WRIGLEY'S SPEARMINT CHEWING GUM
ATTILS EVERY MEAL
est excellent pour les dents

Les dentistes recommandent la Gomme Wrigley's parce qu'elle aide à garder les dents fortes et saines—les débarrasse de toutes les particules d'aliments, et masse les gencives. Elle aide la digestion, soulage la sensation de lourdeur après les repas. Vous aide à rester en bonne santé! Emportez-en aussi chez vous pour les enfants—ils en raffolent!

Protection de l'ouvrier Aide à l'éleveur



En l'année 1884 The Montreal Cottons Ltd. comprenant l'importance des produits laitiers dans l'alimentation et désireuse de protéger la santé DES FAMILLES DE SES EMPLOYES, érigea une ferme modèle où rien ne fut négligé pour améliorer un troupeau de vaches laitières, afin de leur fournir du lait propre et sain. Ce troupeau est examiné deux fois l'an par les inspecteurs du gouvernement.

Nous nous faisons un plaisir d'aider les cultivateurs de la région, en prêchant par l'exemple, en mettant à la disposition de leurs troupeaux des boeufs reproducteurs enregistrés, et en leur fournissant en tout temps de précieux renseignements.

The Montreal Cottons Limited

Succursales de l'Atlantique au Pacifique

Mesdames!

Commandez dès maintenant vos fourrures pour l'automne et profitez des prix spéciaux de l'été

LES MODELES DE 1939 SONT MAINTENANT EXPOSES A NOTRE MAGASIN DE LA RUE DU MARCHE.

Nous avons également un assortiment complet de bas pour dames et enfants. Essayez le fameux bas "Nordic".

Bas chiffon et semi chiffon 59c, 69c, 75c

Bas de crêpe 69c et 95c la paire

Gérard Guindon

47, rue du Marché - - - Tél. 552

DELPHA SAUVE, M.P.P. RENE SAUVE

ASSURANCES GENERALES

SAUVE & FRERE

VIE - MALADIE - FEU - ACCIDENTS - VOLS

Tél. Bureau 378, Domicile 706 267, rue Victoria
VALLEYFIELD, P.Q.

La ligue de hockey Provinciale sera puissante l'hiver prochaine

Le circuit du président Horace Boivin comprendra deux sections puissantes, l'une des Etats-Unis et l'autre du Canada — Retour de M. Arthur Therrien dans le hockey

La ligue de hockey Provinciale, du président Horace Boivin, a tenu, lundi dernier, une assemblée de grande importance à laquelle le représentant du "Sport" n'a pas été convoqué mais un récent entretien

avec un magnat du hockey amateur dans la province nous a fourni des révélations que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt.

Néanmoins, si la situation du hockey professionnel est fort ambiguë, celle du hockey amateur s'annonce des plus prospère pour la prochaine saison. Ainsi que nous l'annonçons, il y a deux semaines, les clubs Boston, Providence, New-Haven et Springfield feront partie du circuit provincial qui sera divisé en deux sections (américaine et canadienne), les clubs de chaque section devant recevoir les clubs visiteurs à deux reprises au cours de la saison.

D'autre part, il faut ajouter que le nouvel essor du circuit provincial a suscité un grand intérêt, tant chez les clubs de la province de Québec que chez ceux d'Ontario. Le club Cornwall, finaliste de l'Est dans les éliminatoires de la coupe Allan, l'an dernier, a fait sa demande d'inscription et il sera membre du circuit, l'an prochain. Le club Shawinigan Falls et celui des Trois-Rivières ont aussi exprimé leur désir de faire partie de la ligue et nous croyons savoir qu'ils seront acceptés. Pour ce qui en est du club St-Hyacinthe, rien n'a encore été décidé. Les clubs Sherbrooke et Valleyfield sont déjà prêts à entrer en lutte et ils escomptent déjà avoir le trophée Allan entre leurs mains. Une grande rivalité existe entre les deux clubs qui se disputent l'acquisition de certains joueurs.—(Le Sport).

Levez - Vous plein d'entrain

Soyez plein de vie — Plus de matins fatigués, lourds et mornes.

Maintenez votre foie en bon état et vous vous sentirez bien tous les matins, plein d'entrain, pour votre journée. Lorsque vous vous sentez mal, en vous levant, c'est que votre foie fonctionne pas normalement. Surveillez donc le fonctionnement de votre foie, car vous empoisonnez graduellement votre système. Voyez-y avant qu'il ne soit trop tard. Seules les bonnes petites PILULES PODOPHEN pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre fonctionnement de la bile et d'enrayer la constipation, en vous rendant la joie de vivre. Les PILULES PODOPHEN sont inoffensives même pour les enfants. Argent remboursé sinon satisfait. Les PILULES PODOPHEN sont en vente dans toutes les pharmacies, à 25 sous la boîte.

VOLTIGEURS DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

10ième ANNIVERSAIRE

A l'occasion de leur 10ième anniversaire, les Voltigeurs de Salaberry-de-Valleyfield, sections des paroisses Ste-Cécile, Sacré-Coeur et Notre-Dame de Bellerive organisent une

GRANDE FETE CHAMPETRE

pour tous les enfants de la ville

- au -

PARC SAUVE

le 27 août prochain

MESSE — PARADE — COURSES — BINGO
PECHE — ETC.

BIENVENUE A TOUS



M. WELDIE GAUTHIER, l'un des membres les plus actifs du Comité d'Organisation du Club Nautique de Valleyfield.

AVIS

Durant les courses de canots, et de yachts, la direction du Club Nautique de Valleyfield demande aux amateurs de ne pas circuler dans le parcours des courses et de ne pas se promener durant les courses. L'on regrette qu'en certains endroits où il se fait des régates, il n'y a pas d'ordre et que le parcours est sans cesse encombré. Sachons adopter un endroit sur le lac, mais non dans le parcours. D'ailleurs les patrouilles avertiront ceux qui ne conformeront pas à ces ordres donnés que pour le bien du public et pour éviter les accidents toujours possibles dans ces circonstances. Aidons le club Nautique de Valleyfield dans son organisation. Nos officiers auront assez à faire ailleurs et donnons-leur notre plus entier support.



M. DANIEL LEFEBVRE, membre du Comité d'organisation du Club Nautique de Valleyfield, a travaillé sans relâche pour assurer le succès des régates.

College Commercial Girard

- STENOGRAPHIE
- DACTYLOGRAPHIE
- COMPTABILITE
- CORRESPONDANCE
- LOI COMMERCIALE
- DESSIN
- FRANCAIS
- ANGLAIS

Entrée: — 6 septembre
Prospectus sur demande.

Téléphone 292, 12, Montcalm,
VALLEYFIELD

Un thé pour tous les goûts

THE "SALADA"

Comité Actif du Club Nautique

Commodore	Col. W. G. E. Aird
Vice-Commodore	Lucien Faubert
Président	Dr Armand Clairmont
Vice-président	Gerald Philbin
Secrétaire	Yvan Crabtree
Ass.-secrétaire	Frank Clément
Juge au départ	Adrien Cholette, Hector Meury, R. Kercher, Lucien Miron, Raoul Miron.
Comité d'organisation	W. Gauthier, Hector Bougie, Dan. Lefebvre, F. Borduas, L. Garand, L. Emond.
Comité de réception	Romuald Théorêt, Maurice Nicholson, Arthur Sullivan, Arthur Brault.
Comité de publicité	Gabriel Langevin, Aimé Laurion.
L'Harmonie de Valleyfield	Signor Giuseppe Agostini, Directeur.
Les Zouaves	Lucien Delisle, Commandant.
La Garde Champlain	Georges Poirier
Les "Boys Scouts"	Charles Fitton.

"NOUS NE PARAISONS JAMAIS JAUNES NI CHANGÉS. TE DIS-JE!"

"NOUS AVONS NOTRE BLEU KEEN DANS L'EAU DE RINÇAGE, LE JOUR DU LAVAGE!"

L'emploi, l'usure et les lavages répétés feront tourner au jaunâtre les toiles et cotons blancs, mais vous pouvez leur rendre et leur conserver leur éclatante blancheur en plongeant une ou deux fois du Bleu Keen dans la dernière eau de rinçage. Aucun surcroît d'efforts. Le coût? Un ou deux sous par mois.

LE BLEU KEEN

REND LE LINGE BLANC PLUS BLANC ENCORE
Le blanc se compose de sept couleurs, dont l'une est le bleu; sans bleu, le blanc tourne au jaune pâle. Les lavages répétés font tourner peu à peu la toile blanche au jaunâtre si l'on n'emploie pas de Bleu.